



**FNB Horizons Indice de sociétés à grande capitalisation américaines
(HULC, HULC.U : TSX)**



CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

Table des matières

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Analyse du rendement du Fonds par la direction	7
Faits saillants de nature financière.....	12
Rendement passé	15
Sommaire du portefeuille de placements	17

RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

19

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

20

ÉTATS FINANCIERS

États de la situation financière	23
États du résultat global	24
États de l'évolution de la situation financière	25
États des flux de trésorerie	26
Tableau des placements	27
Notes afférentes aux états financiers - Informations spécifiques au FNB	41
Notes afférentes aux états financiers	45

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

Message du chef de la direction

L'année 2023 vient de se terminer et je suis fier de souligner les succès qu'a connus Horizons ETFs cette année, dans nos activités et pour nos investisseurs. En 2024 et dans l'avenir, nous nous engageons à aider les Canadiens à comprendre les nouvelles tendances qui façonnent les marchés et à les mettre à profit, tout en offrant des solutions de placement et des expériences client exceptionnelles.

Bien que l'incertitude mondiale et les pressions économiques continues aient rendu les marchés volatils, le secteur des FNB au Canada poursuit sa croissance. Ainsi, au 31 décembre 2023, quelque 40 milliards de dollars avaient été injectés dans le secteur des FNB au Canada pendant l'année.

Du côté de Horizons ETFs, nos actifs sous gestion sont passés d'environ 22,9 milliards de dollars à plus de 30 milliards de dollars entre la fin de 2022 et la fin de 2023 – cette augmentation dépassant 7,6 milliards de dollars représente la plus forte croissance sur un an de notre histoire. Nous avons consolidé davantage notre position en tant que l'un des principaux fournisseurs de FNB canadiens, grâce à des flux de plus de 5,5 milliards de dollars injectés dans nos FNB cette année.

Nous sommes également résolu à poursuivre notre engagement de longue date à offrir des FNB novateurs. En avril, nous avons lancé les premiers FNB au Canada qui procurent une exposition exclusive aux bons du Trésor 0 à 3 mois du Canada et des États-Unis, soit respectivement le FNB Horizons Bons du Trésor 0 à 3 mois (« **CBIL** ») et le FNB Horizons Bons du Trésor américain 0 à 3 mois (« **UBIL.U** »). En juillet, nous avons lancé six FNB dans le cadre de notre gamme Exposition aux actions : Les Essentiels, dont le FNB de banques canadiennes comportant les frais les plus bas au Canada, le FNB Horizons Indice de banques à pondération égale (« **HBNK** »). En octobre, nous avons lancé notre gamme de FNB à rendement supérieur, qui procure une exposition à des programmes d'options sur les titres du Trésor américain gérés activement. Nous avons également élargi notre gamme de FNB axés sur la répartition de l'actif afin d'ajouter des types d'exposition que nous sommes les premiers au Canada à offrir dans cette catégorie de FNB.

Ces lancements ont été couronnés d'un grand succès : Horizons ETFs a enregistré des flux de plus de 1,8 milliard de dollars injectés dans ces FNB, ce qui nous classe parmi les premiers fournisseurs au Canada selon l'actif investi dans les nouveaux FNB lancés en 2023. En 2024, nous comptons lancer plusieurs nouveaux FNB novateurs qui offriront aux investisseurs plus de possibilités pour investir dans des catégories d'actifs traditionnelles et émergentes et personnaliser leur exposition. Nous avons hâte de communiquer davantage d'informations au sujet de ces produits emballants, et nous le ferons bientôt.

Peu importe ce qui se profile à l'horizon, nous sommes convaincus que notre gamme de FNB novateurs sera en mesure de vous aider à atteindre vos objectifs financiers.

Chez Horizons ETFs, nous embrassons l'innovation dans tout ce que nous faisons. De nos racines en tant que l'un des premiers fournisseurs de FNB au Canada jusqu'à notre fière tradition de lancement de produits de placement inédits, nous sommes animés par l'audace, la vision et l'engagement à offrir une qualité et une expérience client exceptionnelles.

Nous sommes reconnaissants de votre soutien indéfectible alors que nous travaillons pour faire évoluer le secteur de la gestion d'actifs vers un horizon plus clair pour tous les investisseurs.

Salutations cordiales,



Rohit Mehta
Président et chef de la direction de Horizons ETFs Management (Canada) Inc.

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du FNB Horizons Indice de sociétés à grande capitalisation américaines (« HULC » ou le « FNB »), une catégorie d'actions de société (une « catégorie de société ») de Horizons ETF Corp. (la « Société »), fait état des faits saillants de nature financière, et il est présenté avec les états financiers annuels audités (« états financiers » ou « états financiers annuels ») du fonds de placement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires non audités ou des états financiers annuels audités du fonds de placement, du rapport annuel ou intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds, des politiques et procédures de vote par procuration les plus récentes, du dossier d'information sur le vote par procuration ou des états trimestriels du portefeuille, en composant (sans frais) le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745, en nous écrivant à Horizons ETFs Management (Canada) Inc. (« Horizons Management » ou le « gestionnaire »), 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, ou en visitant notre site Web au www.fnbhorizons.com ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs à l'égard des événements futurs, résultats, circonstances ou rendements anticipés ou encore des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais représentent plutôt nos convictions à l'égard d'événements futurs. De par leur nature, les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques inhérents. Les risques que les prédictions et autres énoncés prospectifs ne se révèlent pas exacts sont importants. Le lecteur est prié de ne pas se fier outre mesure à nos énoncés prospectifs, étant donné qu'un certain nombre de facteurs peuvent faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures prises ou les événements réels diffèrent des objectifs, des attentes, des estimations ou des intentions décrits de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Les résultats réels peuvent différer de façon appréciable des attentes de la direction exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de plusieurs facteurs, y compris notamment les conditions des marchés et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les changements apportés aux lois et règlements, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et secteurs d'activité où le FNB peut investir et d'autres risques énoncés, de temps à autre, dans le prospectus simplifié du FNB. À l'occasion, de nouveaux facteurs de risque apparaissent et la direction ne peut les prévoir tous. Nous avisons le lecteur qu'il s'agit là d'une liste non exhaustive des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur l'un de nos énoncés prospectifs et qu'il ne devrait pas s'y fier indûment lorsqu'il prendra la décision d'investir dans un FNB. D'ailleurs, les investisseurs et autres parties devraient porter une attention particulière à ces facteurs, ainsi qu'aux autres incertitudes et événements potentiels, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs. En raison des répercussions possibles de ces facteurs, le gestionnaire décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements, ou à la survenue d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, à moins que la loi applicable ne l'exige.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégie de placement

HULC cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Solactive US Large Cap (CA NTR) (l'« indice sous-jacent », symbole boursier Bloomberg : SOLUSLCC), déduction faite des frais. L'indice Solactive US Large Cap (CA NTR) est conçu pour mesurer le rendement du segment des titres de sociétés à forte capitalisation du marché boursier américain.

Pour atteindre ses objectifs de placement et obtenir une exposition directe ou indirecte aux titres des émetteurs constituants de son indice sous-jacent, le FNB peut investir dans les titres d'émetteurs constituants, et détenir ces titres, dans une proportion essentiellement égale à celle qu'ils représentent dans l'indice sous-jacent applicable, ou peut investir dans des parts indicielles de fonds négociés en bourse ou d'autres instruments dérivés, et détenir ceux-ci, notamment des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des contrats à terme de gré à gré, des options sur titres et sur indices, des prises en pension, ou une combinaison de ce qui précède, qui sont fondés sur l'indice sous-jacent, à condition que l'utilisation de ces instruments dérivés soit en conformité avec le Règlement 81-102 et corresponde à l'objectif de

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

placement du FNB. Par conséquent, le FNB peut obtenir une exposition directe aux titres des émetteurs constituants de son indice sous-jacent à tout moment ou à l'occasion. Le FNB restera en tout temps pleinement investi dans les marchés ou exposé aux marchés. Le FNB peut également investir dans des contrats à terme standardisés et des contrats à terme de gré à gré afin de fournir une exposition au marché pour d'autres liquidités que les FNB indiciaires détiennent; ces FNB peuvent également détenir des instruments du marché monétaire, des titres de fonds du marché monétaire ou des espèces afin de s'acquitter de leurs obligations courantes.

Le FNB peut également avoir recours à une stratégie « échantillonnage stratifié ». Aux termes de cette stratégie d'échantillonnage stratifié, un FNB peut ne pas détenir tous les titres qui sont compris dans son indice sous-jacent, mais détenir plutôt un portefeuille de titres et (ou) d'instruments dérivés dont les caractéristiques de placement globales se rapprochent étroitement de celles des titres compris dans l'indice sous-jacent. Ce processus d'échantillonnage comporte habituellement la sélection d'un échantillon représentatif de titres qui composent l'indice sous-jacent, principalement dans le but d'accroître la liquidité et de restreindre les coûts liés aux opérations, tout en cherchant à maintenir une grande corrélation avec l'indice sous-jacent, ainsi que des caractéristiques d'ensemble (p. ex. : la capitalisation boursière et les pondérations des secteurs) comparables à celui-ci.

À propos de l'indice sous-jacent

L'indice Solactive US Large Cap (CA NTR) vise à suivre les variations du cours des titres des 500 plus grandes sociétés sur le marché boursier américain selon leur capitalisation boursière au flottant. L'indice sous-jacent fait l'objet d'un rééquilibrage semestriel à la clôture des opérations le premier mercredi de mai et de novembre. Il s'agit d'un indice de rendement total net; par conséquent, le revenu de dividende est rajusté compte tenu des taux de retenue d'impôt qui s'appliquent à un investisseur canadien. L'indice sous-jacent est publié en dollars américains, et HULC ne couvrira pas son exposition de change au dollar américain.

Risques

Le gestionnaire examine le niveau de risque du FNB au moins une fois l'an, et lorsque l'objectif de placement ou les stratégies de placement du FNB ont changé de façon importante. Le niveau de risque actuel du FNB est : moyen.

Les niveaux de risque sont déterminés en fonction de la volatilité historique du FNB, calculée selon l'écart-type entre son rendement et sa moyenne. La catégorie de risque du FNB peut changer au fil du temps et la volatilité historique n'est pas représentative de la volatilité future. Règle générale, le niveau de risque du FNB lui est assigné d'après un écart-type de ses rendements sur 10 ans et le rendement de l'indice sous-jacent ou d'un substitut applicable. Si le gestionnaire juge que les résultats obtenus selon cette méthode ne sont pas représentatifs de la volatilité future du FNB, le niveau de risque peut être déterminé en fonction de la catégorie du FNB. Les niveaux de risque ne devraient pas tenir lieu de solution de rechange à une évaluation complète et appropriée du caractère adéquat du placement ou à son évaluation financière par un conseiller en placement.

Le gestionnaire fournit ci-après aux investisseurs existants la liste des risques auxquels un placement dans le FNB peut être exposé. Avant d'acheter des actions, les investisseurs éventuels devraient lire la description complète des risques énumérés dans le plus récent prospectus du FNB et en tenir compte.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Les risques auxquels est exposé un placement dans le FNB sont énumérés ci-après et sont les mêmes que ceux figurant dans la liste des risques du plus récent prospectus du FNB. Une description complète de chacun des risques ci-après figure également dans le plus récent prospectus, lequel peut être obtenu au www.fnbhorizons.com ou au www.sedarplus.ca, ou en communiquant avec Horizons ETFs Management (Canada) Inc. sans frais au 1-866-641-5739 ou au 416-933-5745.

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Risque lié aux perturbations du marché • Placements dans des instruments dérivés • Risque que le cours des actions du FNB diffère de leur valeur liquidative • Risque lié à la concentration dans un émetteur • Risque lié aux taux de change • Risque lié aux contreparties • Risque lié à la liquidité • Risque lié aux emprunts • Risques liés à la fiscalité • Risque lié aux bourses • Incapacité à atteindre l'objectif de placement • Risque lié à la cybersécurité • Dépendance envers le personnel clé • Risque lié aux distributions • Rachats importants • Risque lié aux limites des cours • Conflits d'intérêts • Risques commerciaux et réglementaires associés à d'autres stratégies de placement • Risque d'ordre politique, économique et social • Risque lié au prêt de titres • Absence de propriété • Restrictions relatives à certains actionnaires • Prix de rachat | <ul style="list-style-type: none"> • Risque lié à une structure de catégories/séries multiples et aux sociétés de placement à capital variable • Risque lié aux fluctuations de la valeur liquidative et du cours des actions de FNB • Risque lié à l'absence de marché actif pour les actions du FNB et à l'absence d'historique d'exploitation • Aucun rendement garanti • Risque lié aux bourses étrangères et aux marchés étrangers • Risques liés aux placements dans des fiducies de revenu • Risque lié aux fluctuations des devises • Risques généraux liés aux placements • Risques généraux liés à un placement dans un fonds indiciel et aux placements passifs • Risques liés aux stratégies de reproduction de l'indice • Calcul du niveau de l'indice et dissolution d'un indice sous-jacent • Ventes importantes des dollars américains • Rajustement des indices • Risque lié aux interdictions d'opérations visant les titres • Risques généraux liés aux placements en actions • Risque lié à l'exercice des droits de vote rattachés aux titres indiciels |
|---|--|

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les actions en \$ US du FNB ont affiché un rendement de 26,82 %. En comparaison, l'indice sous-jacent a affiché un rendement de 27,05 % pour la même période en dollars américains. Les écarts entre le rendement du FNB et celui de l'indice sous-jacent s'expliquent par les charges à payer par le FNB, qui comprennent les frais de gestion plus les taxes de vente applicables, ainsi que par le potentiel d'erreur de suivi découlant du risque lié à la reproduction de l'indice physique, tel qu'il est expliqué dans le prospectus du FNB.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les titres les plus performants de l'indice sous-jacent ont été NVIDIA Corporation, Meta Platforms, Inc. et Palantir Technologies Inc., qui ont enregistré des gains respectifs de 239,02 %, de 194,13 % et de 167,45 %. Les pires rendements de l'indice sous-jacent pour l'exercice sont venus d'Enphase Energy Inc. (-50,13 %), de Moderna Inc. (-44,63 %) et de Dollar General Corporation (-44,13 %).

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Horizons Management ne cherche pas à prédire l'orientation du marché, les changements de politiques fiscales et monétaires qui pourraient se produire à l'échelle mondiale, l'incidence de nouvelles turbulences géopolitiques ou d'autres crises imprévues. Horizons Management et le FNB n'ont pas d'idée préconçue quant à l'incidence que ces facteurs pourraient avoir sur les marchés mondiaux des actions, des titres à revenu fixe, des devises et des marchandises en général et sur l'ensemble du marché boursier américain en particulier. Le FNB ne s'en préoccupe que dans la mesure où il existe un certain risque minimal que cela nuise à sa capacité d'atteindre son objectif de placement. Le lecteur est invité à se reporter aux facteurs de risque décrits dans le prospectus du FNB pour des renseignements détaillés.

Autres éléments d'exploitation et variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions du FNB

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le FNB a généré un résultat global brut de 77 549 775 \$ tiré de ses placements et dérivés (y compris les variations de la juste valeur du portefeuille du FNB) par rapport à (19 962 189) \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le FNB a engagé des frais de gestion, des charges d'exploitation et des frais de transaction totalisant 1 216 233 \$ (559 051 \$ en 2022), dont une tranche de néant (9 885 \$ en 2022) a été soit réglée, soit absorbée par le gestionnaire au nom du FNB. La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire. Au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, le FNB n'a distribué aucun montant aux actionnaires.

Événements récents

Outre ceux indiqués ci-après, il ne s'est produit aucun événement notable récent sur le marché, hormis les fluctuations normales du marché, qui aurait été susceptible d'avoir une influence indue sur le portefeuille du FNB lorsqu'il est comparé à son indice de référence.

Changement de dénomination

Le 6 mars 2024, Horizons ETFs Management (Canada) Inc., gestionnaire de placements du FNB, a annoncé qu'il allait procéder à un changement de marque et adopter le nom de Global X Investment Canada Inc. en mai 2024. Le changement de dénomination ne devrait pas avoir d'incidence sur les activités quotidiennes du FNB. Les activités, le personnel et les responsabilités du gestionnaire de placements demeurent les mêmes.

Présentation

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon les normes IFRS en comptabilité (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net dans les états financiers et (ou) dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, aux termes des IFRS.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Transactions avec des parties liées

Il n'y a pas eu de transactions de portefeuille avec des parties liées durant la période visée par le présent rapport. Certains services ont été fournis au FNB par des parties liées, et ces relations sont décrites ci-après.

Gestionnaire et gestionnaire de placements

Le gestionnaire et gestionnaire de placements de la Société et du FNB est Horizons ETFs Management (Canada) Inc., société constituée en vertu des lois de l'Ontario, dont l'adresse est le 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7.

Tous les frais de gestion versés au gestionnaire (description détaillée à la page 14) sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. Les frais de gestion figurent aux états du résultat global des états financiers du FNB ci-joints. Les frais de gestion payables par le FNB aux 31 décembre 2023 et 2022 figurent aux états de la situation financière.

Faits saillants de nature financière

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB depuis qu'il a commencé ses activités, soit le 5 février 2020. Ces renseignements proviennent des présents états financiers annuels audités du FNB. Veuillez vous reporter à la première page pour obtenir des renseignements sur la manière de vous procurer les états financiers annuels ou intermédiaires du FNB.

Actif net par action du FNB

Exercice ¹⁾	2023	2022	2021	2020
Actif net à l'ouverture de l'exercice	60,49	70,57	55,98	50,00 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation				
Total des revenus	1,12	1,02	0,92	0,84
Total des charges	(0,23)	(0,20)	(0,18)	(0,16)
Profits (pertes) réalisé(e)s pour l'exercice	3,33	(0,68)	2,15	(0,05)
Profits (pertes) latent(e)s pour l'exercice	10,29	(7,50)	12,39	10,26
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²⁾	14,51	(7,36)	15,28	10,89
Total des distributions³⁾	–	–	–	–
Actif net à la clôture de l'exercice (actions en \$ CA)^{1) 4)}	75,07	60,49	70,57	55,98 \$
Actif net à la clôture de l'exercice (actions en \$ US)⁴⁾	56,65	44,67	55,79	43,98 \$

1. Cette information est tirée des états financiers annuels audités du FNB.

2. L'actif net par action et les distributions sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est calculée selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

3. Le cas échéant, les distributions ont été versées en espèces et (ou) réinvesties dans des actions additionnelles du FNB.

4. Les faits saillants de nature financière ne permettent pas nécessairement de rapprocher l'actif net par action à l'ouverture et à la clôture de la période.

Faits saillants de nature financière (suite)

Ratios et données supplémentaires

Exercice¹⁾	2023	2022	2021	2020	
Total de la valeur liquidative (en milliers)	402 192	203 098	143 461	55 981	\$
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	5 358	3 358	2 033	1 000	
Ratio des frais de gestion ²⁾	0,09 %	0,09 %	0,09 %	0,08 %	
Ratio des frais de gestion, à l'exclusion de la part des charges des fonds de placement sous-jacents	0,09 %	0,08 %	0,08 %	0,08 %	
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions ²⁾	0,09 %	0,09 %	0,09 %	0,09 %	
Ratio des frais de transaction ^{3) 4)}	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁵⁾	68,29 %	61,46 %	113,96 %	54,39 %	
Valeur liquidative par action à la clôture de l'exercice (actions en \$ CA)	75,07	60,49	70,57	55,98	\$
Cours de clôture (actions en \$ CA)	74,93	60,74	70,64	55,67	\$
Valeur liquidative par action à la clôture de l'exercice (actions en \$ US)	56,65	44,67	55,79	43,98	\$
Cours de clôture (actions en \$ US)	56,63	44,90	55,83	44,00	\$

1. Les renseignements sont fournis aux 31 décembre des exercices / de la période présentés.
2. Le ratio des frais de gestion est calculé selon le total des charges, y compris la taxe de vente (à l'exclusion des commissions et des autres coûts de transaction de portefeuille) de la période considérée, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne durant l'exercice / la période. Aux termes des documents constitutifs du FNB, le gestionnaire est tenu de payer toutes les charges du FNB, exclusion faite des frais de gestion, de même que les taxes de vente applicables aux frais de gestion. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer aux frais ou charges autrement payables par le FNB, ou en absorber une partie. La renonciation à ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.
3. Le ratio des frais de transaction représente le total des commissions et les autres coûts de transaction de portefeuille exprimés en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de l'exercice / la période.
4. Le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de transaction du FNB comprennent une proportion estimative du ratio des frais de gestion et du ratio des frais de transaction de tout fonds d'investissement sous-jacent détenu dans le portefeuille au cours de l'exercice / la période.
5. Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB indique les mouvements du portefeuille de placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'année. Plus le taux de rotation au cours d'une année est élevé, plus la possibilité est grande que l'investisseur enregistre des gains en capital imposables pendant l'année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un FNB.

Faits saillants de nature financière (suite)

Frais de gestion

En contrepartie des services de gestion et de conseils en matière de placement qu'il prodigue au FNB, le gestionnaire a le droit de toucher des frais de gestion. Le montant de ces frais, taxes de vente comprises, est calculé quotidiennement sur la valeur liquidative du FNB. Le taux annuel des frais de gestion imputés, à l'exclusion des taxes de vente, est de 0,08 %. Environ 100 % des frais de gestion ont été affectés à la gestion, à la gestion de placements, aux frais liés à l'exploitation du FNB, à d'autres frais administratifs généraux et au profit.

Le gestionnaire a payé la quasi-totalité des coûts et des frais liés à l'exploitation et aux activités du FNB à même le revenu tiré des frais de gestion, notamment la gestion des placements, l'administration, les frais juridiques, les honoraires de comptabilité, les frais de garde, les honoraires d'audit, les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et de l'agent des transferts de même que les taxes et les charges liées à la publicité, au marketing, au parrainage et à la promotion de la vente des actions du FNB.

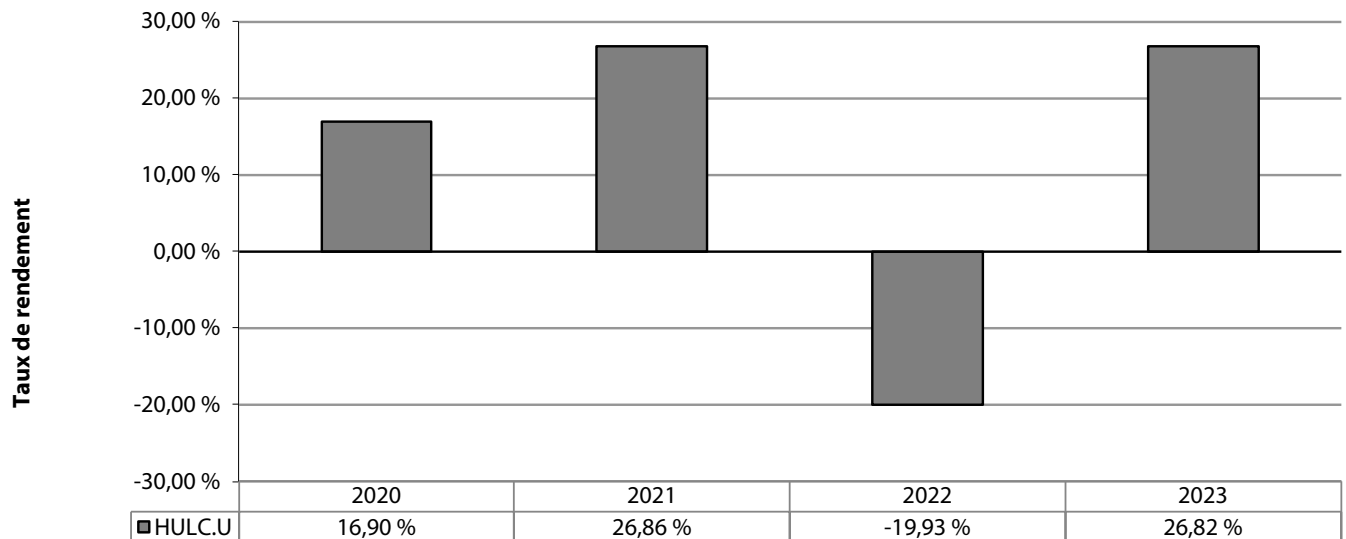
Aux termes des documents constitutifs du FNB, le gestionnaire est tenu de payer toutes les charges du FNB autres que les frais de gestion, toutes taxes de vente sur les frais de gestion applicables, et tous frais et commissions de courtage qui peuvent s'appliquer. Le FNB n'a donc pas d'autres charges.

Rendement passé

Des commissions, des frais de gestion et les taxes de vente applicables peuvent être liés à un placement dans le FNB. Veuillez prendre connaissance du prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués reflètent le rendement total historique, y compris les changements de valeur des actions et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais facultatifs ou impôts sur le revenu payables par un investisseur qui auraient pu réduire les rendements. Un placement dans le FNB n'est assorti d'aucune garantie. Sa valeur fluctue régulièrement et le rendement passé pourrait ne pas se répéter. Les rendements du FNB ont été compilés en supposant que toutes les distributions, le cas échéant, sont réinvesties dans des actions additionnelles du FNB. Si vous détenez ce FNB à l'extérieur d'un régime enregistré, les revenus et les gains en capital distribués qui vous sont versés augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, et ce, qu'ils vous soient versés en espèces ou réinvestis dans des actions additionnelles du FNB. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des actions que vous détenez. Cela diminuera votre gain en capital ou augmentera votre perte en capital lors d'une transaction ultérieure de rachat et empêchera que ce montant soit imposé de nouveau entre vos mains. Veuillez consulter votre conseiller fiscal afin de discuter de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel

Le graphique suivant illustre le rendement du FNB pour les périodes indiquées, ainsi que la variation du rendement d'une période à l'autre. Par ailleurs, le graphique indique, en pourcentage, le rendement haussier ou baissier d'un placement à compter du premier jour d'une période donnée jusqu'à la date de clôture de cette période.



Le FNB a commencé ses activités le 5 février 2020. Seul le rendement des actions en \$ US est présenté ci-dessus, puisqu'elles visent à atteindre l'objectif de placement principal du FNB. Les rendements des porteurs d'actions en \$ CA auraient été quasiment similaires à ceux des porteurs d'actions en \$ US après ajustement pour tenir compte du taux de change quotidien entre le dollar canadien et le dollar américain.

Rendement passé (suite)

Rendement composé annuel

Le tableau suivant présente le rendement total composé annuel du FNB depuis sa création et pour les exercices compris dans la période close le 31 décembre 2023 par rapport à l'indice de référence applicable du FNB. Ce tableau ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et ne vise pas à refléter les valeurs futures du FNB ni les rendements futurs de ses placements.

	1 an	3 ans	Depuis la création
FNB Horizons Indice de sociétés à grande capitalisation américaines	26,82 %	8,81 %	11,06 %
Indice Solactive US Large Cap (CA NTR)	27,05 %	8,91 %	11,07 %

Le FNB a commencé ses activités le 5 février 2020.

Sommaire du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2023

Composition de l'actif	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Actions américaines	389 549 624 \$	96,86 %
Actions mondiales	10 781 032	2,68 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 639 375	0,41 %
Autres actifs, moins les passifs	222 022	0,05 %
	402 192 053 \$	100,00 %

Composition des secteurs	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Technologie de l'information	130 745 049 \$	32,50 %
Soins de santé	50 146 567	12,47 %
Services financiers	49 251 377	12,24 %
Produits de consommation discrétionnaire	43 527 843	10,82 %
Services de communication	35 922 915	8,93 %
Industries	32 079 440	7,98 %
Produits de consommation courante	22 906 623	5,70 %
Énergie	16 410 393	4,08 %
Matières	10 284 909	2,57 %
Services publics	9 055 540	2,25 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 639 375	0,41 %
Autres actifs, moins les passifs	222 022	0,05 %
	402 192 053 \$	100,00 %

Sommaire du portefeuille de placements (suite)

Au 31 décembre 2023

25 principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Apple Inc.	6,99 %
Microsoft Corp.	6,77 %
Alphabet Inc.	3,79 %
Amazon.com Inc.	3,36 %
NVIDIA Corp.	2,89 %
Meta Platforms Inc.	1,93 %
Tesla Inc.	1,68 %
Eli Lilly and Co.	1,22 %
JPMorgan Chase & Co.	1,21 %
UnitedHealth Group Inc.	1,20 %
Berkshire Hathaway Inc.	1,14 %
Broadcom Inc.	1,11 %
Visa Inc.	1,03 %
Exxon Mobil Corp.	0,97 %
Johnson & Johnson	0,93 %
MasterCard Inc.	0,88 %
Home Depot Inc. (The)	0,85 %
Procter & Gamble Co. (The)	0,85 %
Costco Wholesale Corp.	0,72 %
Merck & Co. Inc.	0,68 %
AbbVie Inc.	0,67 %
Adobe Inc.	0,67 %
Chevron Corp.	0,64 %
Salesforce Inc.	0,61 %
Advanced Micro Devices Inc.	0,58 %

Le sommaire du portefeuille de placements peut changer en raison des mouvements de portefeuille du FNB. Les états financiers annuels et intermédiaires les plus récents sont disponibles sans frais. Vous pouvez les demander en composant (sans frais) le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745, en nous écrivant à Horizons ETFs Management (Canada) Inc., 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, ou en visitant notre site Web au www.fnbhorizons.com ou SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La responsabilité des états financiers annuels audités (« états financiers ») ci-joints du FNB Horizons Indice de sociétés à grande capitalisation américaines (le « FNB ») incombe à Horizons ETFs Management (Canada) Inc., gestionnaire du FNB (le « gestionnaire »). Les états ont été dressés conformément aux normes IFRS en comptabilité (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board au moyen de l'information disponible et comprennent certains montants qui sont fondés sur les meilleures estimations et jugements du gestionnaire.

Le gestionnaire a conçu et maintient un système de contrôles internes ayant pour but de fournir une assurance raisonnable que tous les actifs sont protégés et de produire de l'information financière pertinente, fiable et à jour, y compris les états financiers ci-joints.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire et par le conseil d'administration de Horizons ETF Corp., et ont été audités par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, au nom des actionnaires. Dans son rapport, l'auditeur indépendant indique l'étendue de son audit et exprime son opinion sur les états financiers.



Rohit Mehta
Administrateur
Horizons ETFs Management (Canada) Inc.



Thomas Park
Administrateur
Horizons ETFs Management (Canada) Inc.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires du FNB Horizons Indice de sociétés à grande capitalisation américaines (le « FNB »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du FNB, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, les états du résultat global, de l'évolution de la situation financière et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, qui comprennent un résumé des informations significatives sur les méthodes comptables (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du FNB au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS en comptabilité (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités déontologiques qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du FNB conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations incluses dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations incluses dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard de ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS en comptabilité (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du FNB à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le FNB ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du FNB.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du FNB;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du FNB à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le FNB à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

KPMG S.R.L. / SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Paula M. Foster.

Toronto, Canada

Le 13 mars 2024

États de la situation financière

Aux 31 décembre

	2023	2022
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 639 375 \$	899 287 \$
Placements (note 6)	400 330 656	202 052 943
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	343 390	160 164
Montants à recevoir se rapportant à des actifs de portefeuille vendus	764 381	–
Total des actifs	403 077 802	203 112 394
Passifs		
Frais de gestion à payer (note 9)	32 238	14 528
Montants à payer se rapportant à des titres rachetés	750 670	–
Montants à payer pour actifs de portefeuille achetés	102 841	–
Total des passifs	885 749	14 528
Total de l'actif net	402 192 053 \$	203 097 866 \$
Nombre d'actions rachetables en circulation (note 8)	5 357 800	3 357 800
Total de l'actif net par action (actions en \$ CA)	75,07	60,49
Total de l'actif net par action (actions en \$ US)	56,65 \$	44,67 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

Approuvé au nom du conseil d'administration de Horizons ETF Corp.,



 Rohit Mehta
 Administrateur



 Jasmit Bhandal
 Administratrice

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2023	2022
Produits		
Revenu de dividendes	5 873 627 \$	2 835 909 \$
Revenu tiré du prêt de titres (note 7)	18 895	3 917
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	17 496 352	(1 922 725)
Profit net (perte nette) de change réalisé(e)	31 184	16 900
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	54 138 429	(20 897 932)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de change	(8 712)	1 742
	77 549 775	(19 962 189)
Charges (note 9)		
Frais de gestion	319 941	154 758
Coûts de transaction	14 725	1 686
Retenues fiscales	881 206	402 606
Autres charges	361	1
	1 216 233	559 051
Montants devant être payés par le fonds de placement qui ont été payés ou absorbés par le gestionnaire	–	(9 885)
	1 216 233	549 166
Augmentation (diminution) de l'actif net pour l'exercice	76 333 542 \$	(20 511 355) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net par action	14,51 \$	(7,36) \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

États de l'évolution de la situation financière

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2023	2022
Total de l'actif net à l'ouverture de l'exercice	203 097 866 \$	143 461 179 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net	76 333 542	(20 511 355)
Transactions relatives aux actions rachetables		
Produit tiré de l'émission de titres du fonds de placement	262 807 261	93 780 768
Montants totaux versés lors du rachat de titres du fonds de placement	(140 046 616)	(13 632 726)
Total de l'actif net à la clôture de l'exercice	402 192 053 \$	203 097 866 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

États des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net pour l'exercice	76 333 542 \$	(20 511 355) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
(Profit net) perte nette réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	(17 496 352)	1 922 725
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(54 138 429)	20 897 932
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente de change	6 019	(429)
Achat de placements	(147 587 264)	(102 978 026)
Produit de la vente de placements	115 581 463	93 016 605
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	(183 226)	(63 200)
Charges à payer	17 710	4 474
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	(27 466 537)	(7 711 274)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu de l'émission d'actions	41 089 468	8 964 096
Montant versé au rachat d'actions	(12 876 824)	(542 124)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de financement	28 212 644	8 421 972
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	746 107	710 698
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(6 019)	429
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	899 287	188 160
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	1 639 375 \$	899 287 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues fiscales	4 809 195 \$	2 370 103 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

Tableau des placements

Au 31 décembre 2023

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
ACTIONS AMÉRICAINES (96,86 %)			
Technologie de l'information (31,80 %)			
Adobe Inc.	3 397	2 032 118 \$	2 685 413 \$
Advanced Micro Devices Inc.	11 974	1 524 649	2 338 829
Akamai Technologies Inc.	1 114	140 734	174 697
Amphenol Corp., cat. A	4 449	449 590	584 386
Analog Devices Inc.	3 693	831 667	971 635
ANSYS Inc.	660	270 438	317 351
Apple Inc.	110 201	22 707 247	28 113 584
Applied Materials Inc.	6 241	985 199	1 340 260
Arista Networks Inc.	1 778	330 931	554 847
Autodesk Inc.	1 583	457 266	510 713
Automatic Data Processing Inc.	3 091	882 779	954 182
Block Inc., cat. A	4 135	516 435	423 807
Booz Allen Hamilton Holding Corp.	980	142 879	166 097
Broadcom Inc.	3 027	2 528 415	4 477 197
Broadridge Financial Solutions Inc., CAAE	890	181 233	242 640
Cadence Design Systems Inc.	2 026	496 256	731 191
CDW Corp.	1 019	243 874	306 933
Cisco Systems Inc.	30 225	1 988 706	2 023 308
CloudFlare Inc., cat. A	2 154	206 764	237 637
Cognizant Technology Solutions Corp., cat. A	3 781	341 621	378 406
Corning Inc.	5 825	261 078	235 026
CoStar Group Inc.	3 038	301 270	351 789
CrowdStrike Holdings Inc., cat. A	1 650	371 540	558 214
Datadog Inc., cat. A	2 166	283 010	348 368
Dell Technologies Inc., cat. C	1 875	179 176	190 062
Electronic Arts Inc.	2 037	339 698	369 268
Entergris Inc.	1 114	146 582	176 867
EPAM Systems Inc.	438	193 071	172 568
FactSet Research Systems Inc.	297	163 658	187 738
Fair Isaac Corp.	190	198 279	293 051
Fidelity National Information Services Inc.	4 445	493 457	353 803
FleetCor Technologies Inc.	538	166 667	201 466
Fortinet Inc.	5 100	382 252	395 531
Gartner Inc.	576	225 886	344 300
Gen Digital Inc.	4 661	129 503	140 938
Hewlett Packard Enterprise Co.	9 646	193 481	217 029
HP Inc.	7 443	288 117	296 758
HubSpot Inc.	372	217 553	286 159
Intel Corp.	31 238	1 646 105	2 079 944

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
International Business Machines Corp.	6 809	1 232 478	1 475 592
Intuit Inc.	2 053	1 234 951	1 700 286
Jabil Inc.	953	164 946	160 877
Jack Henry & Associates Inc.	542	126 704	117 357
Keysight Technologies Inc.	1 331	260 492	280 578
KLA Corp.	1 038	501 244	799 521
Lam Research Corp.	1 004	702 941	1 042 010
Lattice Semiconductor Corp.	1 097	118 800	100 282
Leidos Holdings Inc.	1 042	133 788	149 447
Manhattan Associates Inc.	475	130 480	135 522
Marvell Technology Inc.	6 440	429 963	514 645
Mastercard Inc., cat. A	6 233	2 980 521	3 522 562
Microchip Technology Inc.	3 990	398 856	476 777
Micron Technology Inc.	8 162	719 341	922 957
Microsoft Corp.	54 637	20 681 533	27 224 076
MongoDB Inc.	502	199 923	271 957
Monolithic Power Systems Inc.	362	214 944	302 565
Moody's Corp.	1 187	491 952	614 286
Motorola Solutions Inc.	1 249	415 673	518 160
MSCI Inc.	574	378 333	430 221
NetApp Inc.	1 577	145 809	184 220
NVIDIA Corp.	17 692	6 393 226	11 609 336
Okta Inc.	1 148	110 251	137 710
ON Semiconductor Corp.	3 223	290 079	356 726
Oracle Corp.	11 721	1 386 727	1 637 424
Palantir Technologies Inc.	13 659	256 573	310 757
Palo Alto Networks Inc.	2 271	565 243	887 350
Paychex Inc.	2 417	360 766	381 467
Paycom Software Inc.	401	167 038	109 840
PayPal Holdings Inc.	8 238	1 201 062	670 337
PTC Inc.	892	155 424	206 793
QUALCOMM Inc.	8 327	1 410 515	1 595 803
Salesforce Inc.	7 010	1 913 261	2 444 202
ServiceNow Inc.	1 542	1 043 379	1 443 520
Skyworks Solutions Inc.	1 207	189 526	179 797
Snowflake Inc., cat. A	2 086	498 335	550 047
Splunk Inc.	1 173	186 655	236 795
SS&C Technologies Holdings Inc.	1 623	131 405	131 421
Super Micro Computer Inc.	358	125 205	134 844
Synopsys Inc.	1 131	541 762	771 660
Take-Two Interactive Software Inc.	1 263	229 850	269 356

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Teradyne Inc.	1 161	158 586	166 945
Texas Instruments Inc.	6 758	1 513 329	1 526 416
TransUnion	1 497	149 531	136 293
Twilio Inc.	1 385	230 509	139 236
Tyler Technologies Inc.	326	162 677	180 614
Veeva Systems Inc., cat. A	1 089	298 133	277 802
Verisk Analytics Inc.	1 079	279 755	341 505
Visa Inc., cat. A	11 990	3 530 823	4 136 271
Western Digital Corp.	2 463	149 320	170 915
Workday Inc., cat. A	1 553	430 808	568 077
Zebra Technologies Corp., cat. A	399	177 184	144 508
Zoom Video Communications Inc.	1 897	317 327	180 754
Zscaler Inc.	676	149 912	198 459
		99 807 032	127 908 870
Soins de santé (12,12 %)			
Abbott Laboratories	12 881	1 814 416	1 878 671
AbbVie Inc.	13 171	2 456 165	2 704 573
Align Technology Inc.	536	246 435	194 602
Alnylam Pharmaceuticals Inc.	947	219 257	240 186
Amgen Inc.	3 987	1 281 162	1 521 602
Avantor Inc.	4 862	162 516	147 080
Baxter International Inc.	3 783	275 349	193 790
Becton	2 172	716 564	701 745
Biogen Inc.	1 074	375 028	368 257
BioMarin Pharmaceutical Inc.	1 400	166 408	178 866
Bio-Techne Corp.	1 190	130 981	121 667
Boston Scientific Corp.	10 963	670 753	839 778
Bristol-Myers Squibb Co.	15 636	1 348 269	1 063 065
Bunge Global SA	1 033	147 723	138 178
Cardinal Health Inc.	1 876	175 140	250 568
Cencora Inc.	1 253	263 010	340 990
Centene Corp.	4 043	378 123	397 556
Cigna Corp.	2 197	751 803	871 739
Cooper Cos. Inc. (The)	384	181 582	192 558
CVS Health Corp.	9 556	1 011 318	999 806
Danaher Corp.	4 920	1 440 347	1 508 162
Dexcom Inc.	2 891	403 675	475 354
Edwards Lifesciences Corp.	4 546	513 426	459 305
Elevance Health Inc.	1 759	1 021 398	1 099 095
Eli Lilly and Co.	6 325	2 972 927	4 885 418
Exact Sciences Corp.	1 377	123 058	134 983

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
GE HealthCare Technologies Inc.	2 736	243 248	280 311
Gilead Sciences Inc.	9 290	906 495	997 210
HCA Healthcare Inc.	1 540	464 013	552 343
Hologic Inc.	1 851	178 735	175 243
Humana Inc.	940	578 147	570 224
IDEXX Laboratories Inc.	617	384 272	453 784
Illumina Inc.	1 201	381 938	221 584
Incyte Corp.	1 447	140 415	120 390
Insulet Corp.	507	178 633	145 767
Intuitive Surgical Inc.	2 626	919 688	1 173 872
IQVIA Holdings Inc.	1 344	367 908	412 057
Johnson & Johnson	17 971	3 850 216	3 732 367
Laboratory Corp. of America Holdings	677	208 093	203 893
McKesson Corp.	1 027	425 864	630 035
Merck & Co. Inc.	18 927	2 429 465	2 734 137
Mettler-Toledo International Inc.	168	288 299	270 015
Moderna Inc.	2 482	478 224	327 069
Molina Healthcare Inc.	450	163 847	215 439
Pfizer Inc.	42 127	2 248 865	1 607 069
Quest Diagnostics Inc.	846	151 142	154 562
Regeneron Pharmaceuticals Inc.	774	709 295	900 764
ResMed Inc.	1 084	294 645	247 082
Revvity Inc.	940	162 035	136 151
Stryker Corp.	2 370	808 385	940 415
Thermo Fisher Scientific Inc.	2 884	2 011 197	2 028 384
UnitedHealth Group Inc.	6 904	4 290 588	4 816 224
Vertex Pharmaceuticals Inc.	1 938	755 855	1 044 872
Viatis Inc.	9 028	136 684	129 554
Waters Corp.	459	179 781	200 237
West Pharmaceutical Services Inc.	549	242 665	256 151
Zimmer Biomet Holdings Inc.	1 580	263 507	254 789
Zoetis Inc.	3 442	790 063	900 169
		44 879 040	48 739 757
Services financiers (11,71 %)			
Aflac Inc.	4 049	335 364	442 623
Alexandria Real Estate Equities Inc.	1 312	248 021	220 385
Allstate Corp. (The)	1 957	309 809	362 985
American Express Co.	4 372	915 011	1 085 283
American International Group Inc.	5 265	371 906	472 650
American Tower Corp.	3 486	1 012 315	997 177
Ameriprise Financial Inc.	775	291 242	390 053

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Apollo Global Management Inc.	3 031	274 521	374 272
Ares Management Corp., cat. A	1 131	136 300	178 217
Arthur J. Gallagher & Co.	1 580	377 177	470 804
AvalonBay Communities Inc.	1 074	263 833	266 433
Bank of America Corp.	51 532	2 223 140	2 299 071
Bank of New York Mellon Corp. (The)	5 676	347 586	391 467
Berkshire Hathaway Inc., cat. B	9 728	3 918 278	4 597 378
BlackRock Inc.	1 103	1 021 446	1 186 470
Blackstone Inc., cat. A	5 285	664 965	916 818
Brown & Brown Inc.	1 793	148 972	168 944
Camden Property Trust	826	134 941	108 672
Capital One Financial Corp.	2 840	416 100	493 423
Cboe Global Markets Inc.	795	147 981	188 098
CBRE Group Inc., cat. A	2 336	238 918	288 143
Charles Schwab Corp. (The)	10 358	862 188	944 271
Cincinnati Financial Corp.	1 166	167 352	159 847
Citigroup Inc.	14 008	959 758	954 793
Citizens Financial Group Inc.	3 566	166 796	156 591
CME Group Inc.	2 666	702 416	743 962
Crown Castle International Corp.	3 233	605 602	493 461
Digital Realty Trust Inc.	2 280	376 787	406 582
Discover Financial Services	1 900	248 523	282 978
Equity Lifestyle Properties Inc.	1 362	125 294	127 305
Equity Residential	2 785	244 717	225 697
Essex Property Trust Inc.	497	163 445	163 281
Extra Space Storage Inc.	1 547	278 649	328 653
Fifth Third Bancorp	5 122	212 824	234 080
First Citizens BancShares Inc.	79	148 520	148 536
Fiserv Inc.	4 535	672 481	798 249
Gaming and Leisure Properties Inc.	1 921	129 436	125 617
Global Payments Inc.	1 942	336 269	326 802
Goldman Sachs Group Inc. (The)	2 462	1 066 444	1 258 487
Hartford Financial Services Group Inc. (The)	2 298	205 596	244 754
Host Hotels & Resorts Inc.	5 328	125 282	137 456
Huntington Bancshares Inc.	10 810	179 575	182 199
Intercontinental Exchange Inc.	4 221	606 780	718 314
Invitation Homes Inc.	4 294	189 746	194 078
Iron Mountain Inc.	2 169	158 776	201 125
JPMorgan Chase & Co.	21 510	3 928 168	4 848 161
KeyCorp	6 981	142 974	133 202
Kimco Realty Corp.	4 554	128 319	128 590

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
KKR & Co. Inc.	5 010	368 033	550 000
Loews Corp.	1 416	128 139	130 570
LPL Financial Holdings Inc.	567	155 622	171 012
M&T Bank Corp.	1 259	237 729	228 682
Marsh & McLennan Cos. Inc.	3 698	794 459	928 410
MetLife Inc.	4 725	384 343	414 031
Mid-America Apartment Communities Inc.	880	177 386	156 786
Morgan Stanley	9 561	1 061 266	1 181 366
Nasdaq Inc.	2 628	186 182	202 457
Net Lease Office Properties	120	2 063	2 938
Northern Trust Corp.	1 561	190 037	174 532
PNC Financial Services Group Inc.	2 975	584 382	610 422
Principal Financial Group Inc.	1 836	171 862	191 388
Progressive Corp. (The)	4 357	725 249	919 562
Prologis Inc.	6 894	1 088 216	1 217 681
Prudential Financial Inc.	2 719	333 621	373 648
Public Storage	1 194	459 086	482 543
Raymond James Financial Inc.	1 422	176 636	210 091
Realty Income Corp.	5 305	436 874	403 628
Regions Financial Corp.	7 012	176 023	180 064
S&P Global Inc.	2 381	1 142 231	1 389 816
SBA Communications Corp.	811	294 416	272 619
Simon Property Group Inc.	2 428	370 517	458 904
State Street Corp.	2 409	243 571	247 256
Sun Communities Inc.	937	182 169	165 936
Synchrony Financial	3 169	141 689	160 363
T. Rowe Price Group Inc.	1 654	277 633	236 017
Travelers Cos. Inc. (The)	1 720	374 421	434 143
Truist Financial Corp.	9 987	558 883	488 572
U.S. Bancorp	11 115	635 937	637 425
UDR Inc.	2 294	129 170	116 389
Ventas Inc.	3 048	191 540	201 291
Vertiv Holdings Co.	2 662	149 607	169 415
VICI Properties Inc.	7 579	311 773	320 157
W.R. Berkley Corp.	1 529	144 353	143 279
Wells Fargo & Co.	27 137	1 504 235	1 769 847
Welltower Inc.	3 903	407 146	466 329
WP Carey Inc.	1 577	152 805	135 427
		41 979 847	47 109 433

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Produits de consommation discrétionnaire (10,77 %)			
Amazon.com Inc.	67 137	11 171 560	13 516 564
AutoZone Inc.	141	379 781	483 075
Best Buy Co. Inc.	1 464	165 481	151 853
Carnival Corp.	7 529	122 443	184 961
Chipotle Mexican Grill Inc.	214	445 308	648 492
Copart Inc.	6 359	300 650	412 874
D.R. Horton Inc.	2 299	285 684	462 975
Darden Restaurants Inc.	911	168 455	198 330
Deckers Outdoor Corp.	202	136 726	178 912
Dollar Tree Inc.	1 568	271 011	295 134
Domino's Pizza Inc.	271	131 306	148 027
DraftKings Inc., cat. A	3 243	125 969	151 474
eBay Inc.	4 006	254 661	231 541
Expedia Group Inc.	1 075	168 076	216 214
Ford Motor Co.	29 423	484 150	475 251
General Motors Co.	10 262	527 133	488 428
Genuine Parts Co.	1 014	189 771	186 089
Hilton Worldwide Holdings Inc.	1 930	345 005	465 667
Home Depot Inc. (The)	7 437	2 979 796	3 415 041
Interpublic Group of Cos. Inc. (The)	2 897	133 071	125 294
Las Vegas Sands Corp.	2 487	158 509	162 167
Lennar Corp., cat. A	1 836	241 345	362 583
Live Nation Entertainment Inc.	1 096	123 170	135 931
LKQ Corp.	1 940	137 699	122 849
Lowe's Cos. Inc.	4 302	1 116 122	1 268 616
Marriott International Inc., cat. A	1 958	421 708	585 074
Masco Corp.	1 688	120 833	149 813
McDonald's Corp.	5 431	1 869 121	2 133 789
MGM Resorts International	2 151	115 448	127 346
Netflix Inc.	3 227	1 669 738	2 081 868
Nike Inc., cat. B	9 055	1 440 539	1 302 658
NVR Inc.	24	163 532	222 623
O'Reilly Automotive Inc.	469	434 379	590 426
Pool Corp.	296	144 817	156 380
PulteGroup Inc.	1 632	158 029	223 211
Rivian Automotive Inc., cat. A	5 050	114 840	156 983
Ross Stores Inc.	2 492	352 901	456 967
Royal Caribbean Cruises Ltd.	1 660	165 073	284 824
Starbucks Corp.	8 393	1 090 727	1 067 741
Target Corp.	3 448	736 092	650 685

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Tesla Inc.	20 500	6 121 153	6 749 593
TJX Cos. Inc. (The)	8 516	843 643	1 058 564
Tractor Supply Co.	823	221 349	234 494
Ulta Beauty Inc.	377	206 009	244 771
Yum! Brands Inc.	2 111	340 978	365 480
		37 293 791	43 331 632
Services de communication (8,93 %)			
Airbnb Inc., cat. A	3 145	554 796	567 334
Alphabet Inc., cat. A	44 272	6 614 640	8 194 580
Alphabet Inc., cat. C	37 641	5 639 207	7 029 054
AT&T Inc.	53 319	1 323 350	1 185 513
Booking Holdings Inc.	277	841 789	1 301 968
Charter Communications Inc., cat. A	751	446 679	386 780
Comcast Corp., cat. A	30 402	1 726 493	1 766 461
DoorDash Inc., cat. A	2 007	250 866	262 986
Equinix Inc.	703	674 278	750 229
GoDaddy Inc., cat. A	1 096	114 969	154 171
Meta Platforms Inc., cat. A	16 523	5 399 121	7 749 530
Omnicom Group Inc.	1 479	154 515	169 538
Pinterest Inc., cat. A	4 344	155 975	213 203
Roblox Corp., cat. A	3 513	184 107	212 822
T-Mobile US Inc.	3 870	706 005	822 163
Trade Desk Inc. (The)	3 328	289 000	317 327
Uber Technologies Inc.	14 678	752 570	1 197 480
VeriSign Inc.	689	185 243	188 033
Verizon Communications Inc.	31 370	1 803 544	1 567 069
Walt Disney Co. (The)	13 660	2 021 176	1 634 265
Warner Bros. Discovery Inc.	16 739	376 880	252 409
		30 215 203	35 922 915
Industries (7,61 %)			
3M Co.	4 121	701 121	596 945
Agilent Technologies Inc.	2 191	373 939	403 630
Ametek Inc.	1 737	312 146	379 513
Axon Enterprise Inc.	511	151 892	174 915
Boeing Co. (The)	4 188	1 125 464	1 446 483
Builders FirstSource Inc.	933	142 614	206 383
Carlisle Cos. Inc.	387	124 833	160 212
Carrier Global Corp.	6 313	376 582	480 572
Caterpillar Inc.	3 803	1 115 629	1 489 930
Cintas Corp.	651	371 820	519 859
CSX Corp.	14 912	604 897	685 050

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Cummins Inc.	1 047	314 844	332 362
Deere & Co.	1 991	959 276	1 054 927
Delta Air Lines Inc.	4 850	241 103	258 538
Dover Corp.	1 028	190 934	209 512
Emerson Electric Co.	4 239	485 392	546 692
Equifax Inc.	925	245 695	303 096
Expeditors International of Washington Inc.	1 105	157 516	186 244
Fastenal Co.	4 287	301 536	367 925
FedEx Corp.	1 723	539 467	577 546
Fortive Corp.	2 644	237 384	257 958
General Dynamics Corp.	1 691	484 189	581 832
General Electric Co.	8 063	928 141	1 363 583
Graco Inc.	1 278	136 891	146 921
Honeywell International Inc.	4 956	1 265 775	1 377 155
Howmet Aerospace Inc.	3 093	174 672	221 804
Hubbell Inc.	417	141 154	181 749
IDEX Corp.	569	156 602	163 691
Illinois Tool Works Inc.	2 255	673 952	782 673
Ingersoll Rand Inc.	3 069	223 636	314 509
J.B. Hunt Transport Services Inc.	623	142 838	164 887
Jacobs Solutions Inc.	947	152 469	162 876
Johnson Controls International PLC	5 086	386 857	388 448
L3Harris Technologies Inc.	1 421	384 717	396 576
Lennox International Inc.	249	132 321	147 654
Lockheed Martin Corp.	1 861	1 063 825	1 117 653
Norfolk Southern Corp.	1 695	509 276	530 900
Northrop Grumman Corp.	1 129	647 497	700 329
Old Dominion Freight Line Inc.	717	293 962	385 088
Otis Worldwide Corp.	3 088	321 938	366 089
PACCAR Inc.	3 879	365 415	501 908
Parker-Hannifin Corp.	972	409 824	593 358
Quanta Services Inc.	1 077	217 630	307 964
Raytheon Technologies Corp.	10 853	1 271 744	1 209 998
Republic Services Inc.	1 560	272 269	340 882
Rockwell Automation Inc.	871	311 427	358 331
Roper Technologies Inc.	806	473 787	582 236
Snap-On Inc.	406	145 303	155 387
Southwest Airlines Co.	4 462	215 093	170 749
Stanley Black & Decker Inc.	1 142	172 200	148 446
Teledyne Technologies Inc.	363	194 550	214 662
Textron Inc.	1 511	142 403	161 013

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
TransDigm Group Inc.	405	361 428	542 870
Trimble Inc.	1 885	141 721	132 879
Union Pacific Corp.	4 551	1 277 605	1 481 163
United Airlines Holdings Inc.	2 487	146 126	135 968
United Parcel Service Inc., cat. B	5 397	1 271 997	1 124 398
United Rentals Inc.	497	221 645	377 626
Veralto Corp.	1 749	199 136	190 639
W.W. Grainger Inc.	315	223 164	345 888
Wabtec Corp.	1 358	173 343	228 346
Waste Management Inc.	3 032	611 906	719 543
Watsco Inc.	260	129 098	147 613
Xylem Inc.	1 818	248 848	275 486
		26 492 458	30 580 062
Produits de consommation courante (5,70 %)			
Altria Group Inc.	13 247	780 856	708 085
Archer-Daniels-Midland Co.	4 028	390 466	385 460
Brown-Forman Corp., cat. B	2 293	203 125	173 489
Church & Dwight Co. Inc.	1 871	220 069	234 430
Clorox Co. (The)	942	194 928	177 980
Coca-Cola Co. (The)	29 019	2 271 945	2 265 954
Colgate-Palmolive Co.	6 213	630 596	656 215
Conagra Brands Inc.	3 610	162 635	137 093
Constellation Brands Inc., cat. A	1 193	370 436	382 155
Costco Wholesale Corp.	3 299	2 146 405	2 885 434
Dollar General Corp.	1 636	426 868	294 710
Estée Lauder Cos. Inc. (The), cat. A	1 611	492 108	312 193
General Mills Inc.	4 350	412 460	375 465
Hershey Co. (The)	1 126	313 669	278 170
J.M. Smucker Co. (The)	766	140 897	128 274
Kellanova	1 983	168 527	146 908
Kenvue Inc.	12 978	341 772	370 241
Keurig Dr Pepper Inc.	6 783	310 356	299 474
Kimberly-Clark Corp.	2 533	440 623	407 830
Kraft Heinz Co. (The)	5 906	295 560	289 396
Kroger Co. (The)	5 365	316 736	324 948
Lamb Weston Holdings Inc.	1 074	137 693	153 823
McCormick & Co. Inc.	1 919	209 870	173 976
Mondelez International Inc., cat. A	10 107	881 289	970 003
Monster Beverage Corp.	3 810	248 117	290 841
PepsiCo Inc.	10 250	2 289 179	2 306 727
Philip Morris International Inc.	11 580	1 456 520	1 443 571

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Procter & Gamble Co. (The)	17 583	3 372 229	3 414 141
Sysco Corp.	3 776	379 102	365 898
Tyson Foods Inc., cat. A	2 147	185 723	152 912
Walgreens Boots Alliance Inc.	5 386	259 981	186 340
Walmart Inc.	10 601	2 053 936	2 214 487
		22 504 676	22 906 623
Énergie (4,08 %)			
APA Corp.	2 307	123 220	109 681
Baker Hughes Co.	7 549	299 834	341 896
Cheniere Energy Inc.	1 783	319 519	403 313
Chevron Corp.	12 960	2 446 601	2 561 472
ConocoPhillips Co.	8 944	1 088 608	1 375 574
Coterra Energy Inc.	5 584	182 133	188 825
Devon Energy Corp.	4 841	317 118	290 580
Diamondback Energy Inc.	1 278	223 187	262 615
Enphase Energy Inc.	1 005	228 034	175 968
EOG Resources Inc.	4 356	618 636	698 113
EQT Corp.	3 120	163 043	159 826
Exxon Mobil Corp.	29 560	3 566 170	3 916 064
First Solar Inc.	765	178 664	174 634
Halliburton Co.	6 740	289 924	322 850
Hess Corp.	2 087	319 854	398 657
Kinder Morgan Inc.	14 582	330 632	340 838
Marathon Oil Corp.	4 547	154 580	145 564
Marathon Petroleum Corp.	2 994	411 959	588 574
Occidental Petroleum Corp.	5 180	354 285	409 835
ONEOK Inc.	4 354	358 939	405 118
Ovintiv Inc.	1 831	119 983	106 557
Phillips 66	3 341	426 087	589 410
Pioneer Natural Resources Co.	1 736	468 266	517 289
Schlumberger Ltd.	10 662	625 145	735 205
Targa Resources Corp.	1 648	166 119	189 697
Texas Pacific Land Corp.	60	153 718	125 014
Valero Energy Corp.	2 644	388 490	455 446
Williams Cos. Inc. (The)	9 139	361 392	421 778
		14 684 140	16 410 393
Services publics (2,25 %)			
Alliant Energy Corp.	1 930	137 589	131 192
Ameren Corp.	2 008	222 425	192 475
American Electric Power Co. Inc.	3 870	449 785	416 492
American Water Works Co. Inc.	1 468	284 137	256 743

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Atmos Energy Corp.	1 110	168 658	170 466
CenterPoint Energy Inc.	4 782	175 192	181 031
CMS Energy Corp.	2 183	175 829	167 972
Consolidated Edison Inc.	2 593	305 742	312 560
Constellation Energy Corp.	2 409	234 496	373 118
Dominion Energy Inc.	6 312	526 485	393 095
DTE Energy Co.	1 550	229 483	226 455
Duke Energy Corp.	5 762	738 402	740 894
Edison International	2 894	253 472	274 142
Entergy Corp.	1 561	217 864	209 302
Evergy Inc.	1 711	134 852	118 346
Eversource Energy	2 680	273 936	219 176
Exelon Corp.	7 513	388 500	357 388
FirstEnergy Corp.	4 118	209 486	200 037
NextEra Energy Inc.	15 303	1 480 930	1 231 640
NiSource Inc.	3 144	118 485	110 606
PG&E Corp.	18 369	378 712	438 847
PPL Corp.	5 542	202 135	199 007
Public Service Enterprise Group Inc.	3 710	301 602	300 609
Sempra Energy	4 712	451 852	466 587
Southern Co. (The)	8 159	732 749	758 073
WEC Energy Group Inc.	2 387	291 397	266 221
Xcel Energy Inc.	4 182	364 443	343 066
		9 448 638	9 055 540
Matières (1,89 %)			
Air Products and Chemicals Inc.	1 643	600 912	596 078
Albemarle Corp.	888	236 072	170 002
Avery Dennison Corp.	602	142 343	161 259
Ball Corp.	2 347	202 583	178 881
Celanese Corp.	823	118 772	169 433
CF Industries Holdings Inc.	1 489	172 059	156 853
Corteva Inc.	5 387	368 270	342 055
Dow Inc.	5 318	382 360	386 436
DuPont de Nemours Inc.	3 151	287 533	321 201
Ecolab Inc.	1 897	449 814	498 576
Freeport-McMoRan Inc., cat. B	10 727	512 862	605 082
International Flavors & Fragrances Inc.	1 948	268 395	209 000
International Paper Co.	2 622	141 101	125 595
Markel Corp.	102	173 453	191 907
Martin Marietta Materials Inc.	480	222 050	317 319
Mosaic Co. (The)	2 522	172 090	119 402

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Newmont Corp.	5 924	393 955	324 895
Nucor Corp.	1 862	313 781	429 399
Packaging Corp. of America	681	134 709	147 003
PPG Industries Inc.	1 781	321 513	352 925
Reliance Steel & Aluminum Co.	454	153 976	168 248
RPM International Inc.	968	121 008	143 182
Sherwin-Williams Co. (The)	1 768	577 740	730 685
Steel Dynamics Inc.	1 174	153 488	183 717
Vulcan Materials Co.	1 008	236 291	303 206
Weyerhaeuser Co.	5 471	233 547	252 060
		7 090 677	7 584 399
TOTAL DES ACTIONS AMÉRICAINES		334 395 502	389 549 624
ACTIONS MONDIALES (2,68 %)			
Technologie de l'information (0,70 %)			
Accenture PLC, cat. A	4 962	1 929 292	2 307 197
Atlassian Corp. PLC	1 154	273 245	363 714
Seagate Technology Holdings PLC	1 461	137 863	165 268
		2 340 400	2 836 179
Matières (0,68 %)			
CRH PLC	5 102	404 896	467 550
Linde PLC	3 654	1 665 163	1 988 548
LyondellBasell Industries NV, cat. A	1 940	241 066	244 412
		2 311 125	2 700 510
Services financiers (0,53 %)			
Aon PLC	1 517	575 033	584 980
Arch Capital Group Ltd.	2 690	211 684	264 727
Chubb Ltd.	3 069	788 382	919 047
Everest Re Group Ltd.	259	132 259	121 344
Willis Towers Watson PLC	788	235 521	251 846
		1 942 879	2 141 944
Industries (0,37 %)			
Eaton Corp. PLC	2 973	656 328	948 680
Trane Technologies PLC	1 704	395 927	550 698
		1 052 255	1 499 378

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2023

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Soins de santé (0,35 %)			
Medtronic PLC	9 936	1 202 299	1 084 590
Royalty Pharma PLC, cat. A	2 834	136 600	105 484
STERIS PLC	744	197 354	216 736
		1 536 253	1 406 810
Produits de consommation discrétionnaire (0,05 %)			
Garmin Ltd.	1 152	167 883	196 211
TOTAL DES ACTIONS MONDIALES		9 350 795	10 781 032
Coûts de transaction		(9 821)	
TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (99,54 %)		343 736 476 \$	400 330 656 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,41 %)			1 639 375
Autres actifs, moins les passifs (0,05 %)			222 022
TOTAL DE L'ACTIF NET (100,00 %)			402 192 053 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

Notes afférentes aux états financiers - Informations spécifiques au FNB

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

A. INFORMATIONS SUR LE FNB (NOTE 1)

Le tableau suivant présente des informations spécifiques au FNB, les symboles aux termes desquels les actions en dollars canadiens et les actions en dollars américains (le cas échéant), comme il est décrit à la note 1, se négocient à la Bourse de Toronto (la « TSX »), la monnaie fonctionnelle et de présentation du FNB qui est soit le dollar canadien (« \$ CA ») soit le dollar américain (« \$ US ») et le début des activités du FNB.

Nom du FNB	Symbole(s) TSX	Monnaie de présentation	Début des activités
FNB Horizons Indice de sociétés à grande capitalisation américaines	HULC, HULC.U	\$ CA	5 février 2020

Objectif de placement

HULC cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Solactive US Large Cap (CA NTR) (l'« indice sous-jacent », symbole boursier Bloomberg : SOLUSLCC), déduction faite des frais. L'indice Solactive US Large Cap (CA NTR) est conçu pour mesurer le rendement du segment des titres de sociétés à forte capitalisation du marché boursier américain.

B. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (NOTE 5)

a) Risques de marché

i) Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises auxquelles le FNB avait une exposition importante aux 31 décembre 2023 et 2022, exprimées en dollars canadiens, et l'incidence possible sur l'actif net du FNB (y compris les montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme ou standardisés, le cas échéant) d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien :

31 décembre 2023	Instruments financiers	Contrats de change à terme et (ou) standardisés	Total	Incidence sur la valeur liquidative
Monnaie	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Dollar américain	402 840	–	402 840	4 028
Total	402 840	–	402 840	4 028
En pourcentage de la valeur liquidative	100,2 %	0,0 %	100,2 %	1,0 %

Notes afférentes aux états financiers - Informations spécifiques au FNB (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

31 décembre 2022	Instruments financiers	Contrats de change à terme et (ou) standardisés	Total	Incidence sur la valeur liquidative
Monnaie	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Dollar américain	203 030	–	203 030	2 030
Total	203 030	–	203 030	2 030
En pourcentage de la valeur liquidative	100,0 %	–	100,0 %	1,0 %

ii) Risque de taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le FNB ne détenait pas d'instruments de créance à long terme et n'était pas exposé au risque de taux d'intérêt.

iii) Risque de prix

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les actions en \$ US du FNB ont affiché un rendement de 26,82 % comparativement à un rendement de 27,05 % pour l'indice du fonds sous-jacent pour la même période. Les chiffres présentés ci-dessus ont été ajustés pour tenir compte des distributions, le cas échéant.

En général, l'écart entre le rendement du FNB et celui de l'indice sous-jacent s'explique par les charges à payer par le FNB, qui comprennent les frais de gestion plus les taxes de vente applicables. Le taux de change quotidien entre le dollar canadien et le dollar américain influe sur la valeur liquidative des actions en \$ CA du FNB. Puisque les titres qui composent l'indice sous-jacent sont négociés en dollars américains et ne sont pas couverts, les actions en \$ CA du FNB seront touchées positivement ou négativement par une hausse ou une baisse de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Le tableau ci-après présente l'incidence estimée sur le FNB d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % de l'indice sous-jacent, compte tenu de la corrélation historique, tous les autres facteurs demeurant constants, aux dates considérées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante.

Indice sous-jacent	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Indice Solactive US Large Cap (CA NTR)	3 779 439 \$	1 936 165 \$

b) Risque de crédit

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le FNB n'était pas exposé à un risque de crédit important en raison de la nature de ses placements de portefeuille.

Notes afférentes aux états financiers - Informations spécifiques au FNB (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

C. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (NOTE 6)

Le tableau suivant présente un sommaire des données utilisées dans l'évaluation des placements et dérivés du FNB évalués à la juste valeur en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022 :

	31 décembre 2023			31 décembre 2022		
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)
Actifs financiers						
Actions	400 330 656	–	–	202 052 943	–	–
Total des actifs financiers	400 330 656	–	–	202 052 943	–	–
Total des passifs financiers	–	–	–	–	–	–
Actifs et passifs financiers, montant net	400 330 656	–	–	202 052 943	–	–

Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 par suite du changement dans la disponibilité des prix cotés sur des marchés ou des données observables sur le marché au cours des exercices présentés. En outre, aucun placement ni aucune transaction n'ont été classés dans le niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022.

D. PRÊT DE TITRES (NOTE 7)

Aux 31 décembre 2023 et 2022, la valeur totale des titres prêtés et des garanties reçues à la clôture des marchés s'établissait comme suit :

Au	Titres prêtés	Garanties reçues
31 décembre 2023	8 830 763 \$	9 344 683 \$
31 décembre 2022	2 945 961 \$	3 104 815 \$

Les garanties peuvent inclure, sans s'y limiter, de la trésorerie et des obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou une province canadienne; par le gouvernement des États-Unis ou ses organismes; par certains États souverains; par des organismes supranationaux autorisés; et des emprunts à court terme d'institutions financières canadiennes, pour autant que, dans chaque cas, les titres de créance aient une notation désignée comme il est défini par le Règlement 81-102.

Notes afférentes aux états financiers - Informations spécifiques au FNB (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du revenu tiré du prêt de titres, tel qu'il est présenté dans les états du résultat global pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022. Il indique le montant brut du revenu tiré du prêt de titres provenant des opérations de prêt de titres du FNB, moins les retenues fiscales et les montants gagnés par les parties ayant le droit de recevoir un paiement provenant du montant brut dans le cadre d'une convention de prêt de titres.

Pour les exercices clos les	31 décembre 2023	Pourcentage du revenu brut	31 décembre 2022	Pourcentage du revenu brut
Revenu brut tiré du prêt de titres	41 689 \$		6 863 \$	
Retenues fiscales	(10 202)	24,47 %	(341)	4,97 %
Honoraires du mandataire d'opérations de prêts :				
Banque Canadienne Impériale de Commerce	(12 592)	30,21 %	(2 605)	37,96 %
Revenu net tiré du prêt de titres versé au FNB	18 895 \$	45,32 %	3 917 \$	57,07 %

E. ACTIONS RACHETABLES (NOTE 8)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, le nombre d'actions de FNB émises dans le cadre de souscriptions, le nombre d'actions de FNB rachetées, le nombre total et le nombre moyen d'actions de FNB en circulation se présentent comme suit :

Exercice	Actions en circulation à l'ouverture	Actions émises	Actions rachetées	Actions en circulation à la clôture	Nombre moyen d'actions en circulation
2023	3 357 800	3 905 000	(1 905 000)	5 357 800	5 261 293
2022	2 032 800	1 550 000	(225 000)	3 357 800	2 786 773

F. COMMISSIONS DE COURTAGE, RABAIS DE COURTAGE SUR TITRES GÉRÉS ET TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES (NOTE 10)

Les commissions de courtage payées aux courtiers relativement aux transactions sur les titres du portefeuille, les rabais de courtage sur titres gérés et les montants payés aux parties liées du gestionnaire, le cas échéant, pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 sont les suivants :

Exercice clos le	Commissions de courtage payées	Rabais de courtage sur titres gérés	Montants payés à des parties liées
31 décembre 2023	14 725 \$	néant \$	néant \$
31 décembre 2022	1 686 \$	néant \$	néant \$

G. COMPENSATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS (NOTE 13)

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le FNB n'avait pas d'instruments financiers admissibles à une compensation.

H. PARTICIPATION DANS DES FILIALES, DES ENTITÉS ASSOCIÉES ET DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES (NOTE 14)

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le FNB n'avait pas d'exposition à des filiales, des entités associées ou des entités structurées non consolidées.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Horizons ETF Corp. (la « Société ») est une société de placement à capital variable constituée le 10 octobre 2019 sous le régime des lois fédérales du Canada. Le capital autorisé de la Société comprend un nombre illimité de catégories d'actions à dividende non cumulatif, rachetables et sans droit de vote (chacune, une « catégorie de société » ou un « FNB ») pouvant être émises en un nombre illimité de séries, ainsi qu'une catégorie d'actions avec droit de vote désignées à titre d'« actions de catégorie J ». Chaque catégorie de société est un fonds d'investissement distinct doté d'objectifs de placement précis et renvoie précisément à un portefeuille de placements distinct. Ces états financiers (les « états financiers ») aux 31 décembre 2023 et 2022 et pour les exercices clos à ces dates comprennent la Société et ses entités en propriété exclusive, et sont présentés sur la base décrite ci-dessous. Les renseignements propres aux FNB et les objectifs de placement de chaque FNB de la Société sont présentés dans les notes des informations spécifiques aux états financiers de chaque FNB. Chaque FNB est une catégorie de société distincte et est actuellement composé d'une série unique d'actions de fonds négocié en bourse (les « actions de FNB ») de la catégorie de société applicable de la Société.

Les actions de FNB sont offertes en permanence par l'entremise du prospectus de la Société et sont négociées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») en dollars canadiens (les « actions en \$ CA »), le cas échéant, et en dollars américains (les « actions en \$ US »). Les souscriptions pour les actions en \$ US peuvent être effectuées en dollars américains ou canadiens. Un investisseur ne pourra acheter ou vendre des actions du FNB à la TSX que par l'entremise d'un courtier inscrit dans la province ou le territoire de résidence de l'investisseur. Les investisseurs peuvent négocier des actions du FNB de la même façon que d'autres titres négociés à la TSX, y compris au moyen d'ordres au cours du marché et d'ordres à cours limité, et pourraient devoir payer les commissions de courtage d'usage au moment de l'achat ou de la vente des actions.

Horizons ETFs Management (Canada) Inc. (« Horizons Management », le « gestionnaire » ou le « gestionnaire de placements ») est le gestionnaire et le gestionnaire de placements de la Société et de chaque catégorie de société. Le gestionnaire de placements est chargé de mettre en œuvre chaque stratégie de placement du FNB. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : a/s Horizons ETFs Management (Canada) Inc., 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7.

Objectif de placement

Le but de chaque FNB est d'investir l'actif net attribuable à ce FNB conformément à ses objectifs de placement, tels qu'ils sont définis dans le prospectus de la Société. L'objectif de placement de chaque FNB est énoncé à la note A des notes des informations spécifiques au FNB.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

i) Déclaration de conformité

Les états financiers du FNB ont été préparés selon les normes IFRS en comptabilité (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, aux termes des IFRS.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé la publication des présents états financiers le 13 mars 2024.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

ii) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables énoncées ci-après ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

a) Instruments financiers

i) Comptabilisation, évaluation initiale et classement

Le FNB est assujéti à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 ») pour le classement et l'évaluation d'instruments financiers, y compris la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

Aux termes de l'IFRS 9, les actifs financiers doivent être classés selon la gestion des actifs financiers prévue dans le modèle économique du FNB et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Elle prévoit trois catégories de classement principales pour les actifs financiers : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. L'IFRS 9 exige que le classement des instruments de créance, le cas échéant, repose uniquement sur les remboursements de principal et les versements d'intérêts ainsi que sur le critère du modèle économique.

Les actifs financiers et les passifs financiers du FNB sont gérés, et sa performance est évaluée sur la base de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres d'emprunt du FNB, le cas échéant, correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Toutefois, ces titres ne sont ni détenus aux fins de recouvrement ni détenus aux fins de recouvrement et de vente selon le modèle économique de l'IFRS 9.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur (voir ci-après) à la date de transaction, les coûts de transaction étant comptabilisés dans les états du résultat global. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils sont générés.

Le FNB classe les actifs financiers et les passifs financiers dans les catégories suivantes :

- actifs financiers obligatoirement classés à la juste valeur par le biais du résultat net : titres de créance, investissements en titres de capitaux propres et instruments financiers dérivés;
- actifs financiers au coût amorti : tout autre actif financier;
- passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net : instruments financiers dérivés et titres vendus à découvert, le cas échéant;
- passifs financiers au coût amorti : tout autre passif financier.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

ii) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, à défaut, le marché le plus avantageux auquel le FNB a accès à cette date. La juste valeur d'un passif reflète l'effet du risque de non-exécution.

Les placements sont évalués à la juste valeur à la fermeture des bureaux chaque date d'évaluation, tel qu'il est défini dans le prospectus du FNB (la « date d'évaluation ») en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur des sources de cotation externes. Les placements détenus qui sont négociés sur un marché boursier actif et reconnu, un marché hors cote ou par un courtier en valeurs mobilières reconnu sont évalués selon leur cours de clôture. Toutefois, ces cours peuvent faire l'objet d'un ajustement si une valeur plus exacte peut être obtenue d'une transaction boursière plus récente ou si l'on y incorpore d'autres renseignements pertinents dont il n'a pas été tenu compte dans les cotations de sources externes. Les placements à court terme, y compris les billets et les instruments du marché monétaire, sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur.

Les placements détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris certains instruments financiers dérivés, sont évalués au moyen de données du marché observables, si possible, selon le mode de calcul et la manière établie par le gestionnaire. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés aux états de la situation financière selon le profit ou la perte qui serait réalisé si les contrats étaient liquidés à la date d'évaluation. Les dépôts de couverture, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements comme dépôts de couverture. Il y a également lieu de se reporter au sommaire de l'évaluation de la juste valeur présenté à la note 6.

Les politiques relatives à la juste valeur qui sont appliquées pour la présentation de l'information financière sont les mêmes que celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative pour les transactions menées avec les actionnaires.

La juste valeur des autres actifs et passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments.

iii) Compensation

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière, s'il existe un droit juridique exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et les charges sont présentés selon leur montant net en ce qui a trait aux profits et pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et aux profits et pertes de change.

iv) Instruments spécifiques

Trésorerie

La trésorerie est constituée de la trésorerie en dépôt.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

Actions rachetables

La Société a posé des jugements importants pour déterminer le classement des titres rachetables de chaque FNB en tant que passifs financiers conformément à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 »).

Les actions rachetables de chaque FNB sont des catégories dans la Société. Les catégories ne participeront pas au prorata des actifs nets résiduels de la Société en cas de liquidation de celle-ci et elles n'ont pas de caractéristiques identiques. Par conséquent, les actions remboursables en circulation de chaque FNB sont classées comme des passifs financiers conformément aux exigences de l'IAS 32.

Contrats dérivés

Afin de réaliser son objectif de placement, le FNB pourrait conclure des contrats dérivés (les « contrats dérivés ») avec une ou plusieurs contreparties bancaires (chacune, une « contrepartie »). La valeur de ces contrats dérivés correspond au profit ou à la perte qui serait réalisé si les contrats étaient liquidés à la date d'évaluation. La valeur est comptabilisée en tant qu'actif et (ou) passif dérivé dans les états de la situation financière et pris en compte dans la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés aux états du résultat global.

Lorsqu'un contrat dérivé est liquidé ou qu'il vient à échéance, un profit réalisé ou une perte réalisée est comptabilisé dans les états du résultat global au poste « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés ».

b) Revenu de placement

Les transactions sur placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Les profits et les pertes réalisés découlant des transactions sur placements sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. L'écart entre la juste valeur et le coût moyen, tel qu'il est inscrit dans les états financiers, est pris en compte dans les états du résultat global comme faisant partie de la variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et les instruments dérivés. Le revenu d'intérêts à des fins de distribution tiré des placements dans des obligations et des placements à court terme, le cas échéant, représente le taux d'intérêt nominal reçu par le FNB selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividende, le cas échéant, est comptabilisé à la date ex-dividende. Le revenu tiré des distributions provenant de placements dans d'autres fonds du FNB, le cas échéant, est comptabilisé lorsqu'il est gagné.

Le revenu provenant des dérivés est présenté dans les états du résultat global comme le profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés, comme la variation nette de la plus-value (moins-value) latente de placements et de dérivés, et comme le revenu d'intérêts à des fins de distribution, selon sa nature.

Le revenu tiré des transactions de prêts de titres, s'il en est, est inclus dans le revenu tiré des prêts de titres aux états du résultat global lorsqu'il est gagné. Tous les titres faisant l'objet d'un prêt sont présentés dans le tableau des placements, et la valeur de marché des titres prêtés et des garanties détenues est établie quotidiennement (note 7).

Si le FNB est assujéti à des retenues fiscales imposées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital, ces revenus et gains sont comptabilisés selon leur montant brut, et les retenues fiscales connexes sont présentées en tant que charges distinctes dans les états du résultat global.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

c) Devises

Les transactions menées en devises, le cas échéant, sont converties dans la monnaie de présentation du FNB au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises à la date de clôture sont convertis au cours en vigueur à la clôture de l'exercice. Les profits et pertes de change, le cas échéant, sont présentés en tant que « Profit net (perte nette) de change réalisé(e) », sauf pour les profits ou pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont comptabilisés en tant que composante du « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et d'instruments dérivés » et de la « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » aux états du résultat global.

d) Coût

Le coût des placements de portefeuille est déterminé selon la méthode du coût moyen.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action

L'augmentation (la diminution) de l'actif net par action présentée aux états du résultat global correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables liée à l'exploitation, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions du FNB qui sont en circulation au cours de l'exercice de présentation de l'information financière.

f) Transactions des actionnaires

La valeur à laquelle les actions du FNB sont émises ou rachetées est calculée en divisant la valeur liquidative du FNB par le nombre total d'actions de ce FNB en circulation à la date d'évaluation applicable. Les montants reçus à l'émission d'actions et les montants payés au rachat d'actions sont inclus dans les états de l'évolution de la situation financière. Les ordres de souscription ou de rachat ne sont autorisés que pendant les jours de bourse valables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB.

g) Montants à recevoir (payer) se rapportant à des actifs de portefeuille vendus (achetés)

Conformément à la politique de comptabilisation à la date de transaction du FNB visant les achats et ventes, les transactions de vente ou d'achat en attente d'un règlement représentent des montants à recevoir ou à payer relativement à des titres vendus ou achetés, mais qui ne sont pas réglés à la date de clôture.

h) Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action

L'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action est calculé en divisant l'actif net du FNB attribuable aux porteurs d'actions rachetables par le nombre d'actions en circulation du FNB à la date d'évaluation.

i) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers, les honoraires afférents aux contrats dérivés du FNB et les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses, ainsi que les droits et taxes de transfert applicables. Les coûts de transaction sont passés en charges et imputés aux coûts de transaction dans les états du résultat global.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

j) Modifications de méthodes comptables

En date du 1^{er} janvier 2023, le FNB a adopté *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)*. Bien que les modifications n'aient pas entraîné de changements de méthodes comptables en soi, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables à fournir dans les états financiers.

Les modifications exigent la présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables plutôt que la présentation d'informations sur les principales méthodes comptables. Les modifications fournissent également des directives quant à l'application du concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables, dans le but d'aider les entités à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables qui leur sont propres et qui aideront les utilisateurs à comprendre les autres informations dans les états financiers.

Conformément aux modifications, le gestionnaire a revu les méthodes comptables et a mis à jour, dans certains cas, les informations fournies à la note 3.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES ET JUGEMENTS

Lors de l'établissement des présents états financiers, le gestionnaire a eu recours à son jugement, a fait des estimations et a posé des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable de l'actif, du passif, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute modification des estimations est comptabilisée prospectivement.

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, y compris des instruments dérivés. La détermination de la juste valeur de ces instruments représente l'information qui a fait l'objet des jugements comptables et des estimations les plus critiques de la part du FNB lors de la préparation des états financiers. Il y a lieu de se reporter à la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du FNB.

5. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB est exposé à divers risques financiers liés à ses activités de placement. Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur le rendement du FNB en faisant appel à des conseillers en valeurs spécialisés et expérimentés, en suivant quotidiennement les positions du FNB et l'évolution du marché et en ayant recours de façon périodique à des dérivés afin de couvrir certains risques. Le gestionnaire contribue à la gestion des risques en maintenant une structure de gouvernance servant à superviser les activités de placement du FNB et à assurer la conformité de celles-ci avec les stratégies de placement établies par le FNB, les lignes directrices internes et les règles en matière de valeurs mobilières.

Il y a lieu de se reporter au plus récent prospectus de la Société pour une analyse complète des risques liés à un placement dans les actions du FNB. Les risques importants visant les instruments financiers et qui sont propres au FNB sont présentés ci-après et une analyse est incluse à la note B des notes des informations spécifiques au FNB.

a) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les taux d'intérêt, le cours des actions, les taux de change et les écarts de crédit (sans lien avec les variations de la solvabilité du débiteur ou de l'émetteur), influent sur les revenus du FNB ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables, tout en optimisant les rendements.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

i) Risque de change

Le risque de change correspond au risque que des instruments financiers libellés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation du FNB fluctuent en raison de variations des taux de change et puissent avoir une incidence défavorable sur le bénéfice et les flux de trésorerie du FNB ou sur la juste valeur des placements qu'il détient.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le FNB peut être exposé au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs de ses instruments financiers fluctue avec les taux d'intérêt du marché. En général, la valeur des instruments financiers portant intérêt augmente lorsque les taux d'intérêt baissent; inversement, elle diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux à court terme du marché ont une sensibilité minimale aux fluctuations des taux d'intérêt, puisque ces titres sont généralement détenus jusqu'à leur échéance et sont de courte durée.

iii) Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causées par des facteurs propres à un placement précis, à son émetteur ou causées par tous les facteurs perturbant l'ensemble des instruments négociés sur un marché ou un segment de marché.

Le FNB est exposé à d'autres risques liés au marché qui influenceront sur la valeur de ses placements, y compris la conjoncture économique générale et les conditions du marché, ainsi que les événements ayant une incidence sur certains secteurs de l'économie, certaines industries ou certaines sociétés. Le FNB perd normalement de la valeur les jours où la valeur des titres composant l'indice sous-jacent diminue. Le FNB entend continuer à investir la totalité de son actif, quelles que soient les conditions du marché.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit sur instruments financiers correspond au risque de perte financière pouvant découler du défaut d'une contrepartie de remplir ses obligations envers le FNB. Il découle principalement des titres de créance détenus, et aussi des actifs financiers dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de même que des autres débiteurs.

À la date de clôture, l'exposition maximale du FNB au risque de crédit représente la valeur comptable des actifs financiers pertinents présentée dans les états de la situation financière, y compris toute valeur de marché positive sur le ou les contrats dérivés du FNB. Ce montant est inscrit au poste « Actifs dérivés » (le cas échéant) dans les états de la situation financière. Le risque de crédit relatif à tout contrat dérivé est concentré sur la contrepartie aux contrats dérivés de ce contrat.

Le gestionnaire gère le risque de crédit en faisant affaire avec des contreparties qu'il croit solvables et qui remplissent les exigences relatives à la cote de solvabilité établies dans le Règlement 81-102.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. La politique du FNB et la méthode du gestionnaire de placements en matière de gestion du risque de liquidité consistent à faire en sorte, dans la mesure du possible, que le FNB disposera toujours des liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, tant dans des conditions normales que sous contrainte, y compris les rachats d'actions estimés, et ce, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. En général, les passifs du FNB arrivent à échéance dans un délai de 90 jours. Le gestionnaire gère le risque de liquidité en investissant la majorité de l'actif du FNB dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent être aisément cédés. L'objectif du FNB est de détenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité; par conséquent, le risque de liquidité est jugé minimal pour le FNB.

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (l'« IFRS 13 ») exige un classement des évaluations à la juste valeur des placements qu'il détient selon une hiérarchie qui se compose de trois niveaux de juste valeur ainsi qu'un rapprochement des transactions et des transferts entre les niveaux de cette hiérarchie. La hiérarchie des données servant à l'évaluation de la juste valeur s'établit comme suit :

- Niveau 1 : les titres qui sont évalués selon des prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : les titres qui sont évalués selon des données autres que les prix cotés observables, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- Niveau 3 : les titres qui sont évalués selon des données non observables de marché importantes.

Les changements aux méthodes d'évaluation pourraient entraîner des transferts entre les niveaux assignés aux placements. Le classement des actifs et des passifs du FNB selon la hiérarchie de la juste valeur et les informations additionnelles relatives aux transferts entre les niveaux sont présentés à la note C des notes des informations spécifiques au FNB.

7. PRÊT DE TITRES

Afin de générer des rendements supplémentaires, le FNB est autorisé à conclure certaines conventions de prêt de titres avec des emprunteurs qu'il juge acceptables conformément au Règlement 81-102. Aux termes d'une convention de prêt de titres, l'emprunteur doit verser au FNB des honoraires de prêt de titres déterminés, verser au FNB des honoraires d'un montant égal aux distributions que l'emprunteur a reçues sur les titres prêtés, et le FNB doit recevoir une forme acceptable de garantie d'une valeur excédentaire à celle des titres prêtés. Bien que cette garantie soit évaluée à la valeur du marché, le FNB pourrait tout de même être exposé au risque de perte si l'emprunteur ne s'acquittait pas de son obligation de rendre les titres empruntés et si la garantie ne suffisait pas à reconstituer le portefeuille de titres prêtés. Le cas échéant, le revenu tiré de ces transactions de prêt de titres au cours de la période est indiqué dans les états du résultat global du FNB.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, la valeur totale des titres prêtés et des garanties reçues à la clôture des marchés, le cas échéant, ainsi qu'un rapprochement du revenu tiré du prêt de titres pour les exercices clos à ces dates, le cas échéant, tel qu'il est présenté dans les états du résultat global, sont présentés à la note D des notes des informations spécifiques au FNB.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

8. ACTIONS RACHETABLES

Le capital autorisé de la Société comprend un nombre illimité de catégories de sociétés d'actions à dividende non cumulatif, rachetables et sans droit de vote pouvant être émises en un nombre illimité de séries, y compris les actions de FNB, ainsi qu'une catégorie d'actions avec droit de vote désignées à titre d'« actions de catégorie J ». Chaque catégorie de société est un fonds d'investissement distinct doté d'objectifs de placement précis et renvoie précisément à un portefeuille de placements distinct. Chaque FNB constituera une catégorie de société distincte.

Chaque action de FNB habilite son porteur à exprimer une voix aux assemblées des actionnaires de la catégorie de société applicable auxquelles il a le droit de voter. Chaque actionnaire a droit à une participation égale à celle de toutes les autres actions de la même catégorie de société ou série de la catégorie de société relativement à tous les paiements faits aux actionnaires, autres que les remises de frais de gestion, y compris les dividendes et les distributions, et, au moment de la liquidation, à une participation égale au reliquat de l'actif net de la catégorie de société applicable après l'acquittement de toute obligation non réglée attribuable aux actions de FNB de la catégorie de société.

Les actions rachetables émises par le FNB confèrent à l'investisseur le droit d'exiger le remboursement au comptant d'un montant proportionnel à la participation de l'investisseur dans l'actif net du FNB chaque date de rachat. Les objectifs du FNB en matière de gestion des actions rachetables sont d'atteindre l'objectif de placement du FNB et de gérer le risque de liquidité attribuable aux rachats. Le risque de liquidité du FNB attribuable aux actions rachetables est décrit à la note 5.

Un jour de bourse valable, tel qu'il est défini dans le prospectus du FNB, les actionnaires du FNB peuvent i) racheter des actions du FNB, au comptant à un prix de rachat par action de FNB correspondant à 95 % du cours de clôture des actions du FNB concernées à la TSX le jour de prise d'effet du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal par action de FNB correspondant à la valeur liquidative par action de FNB à la date de prise d'effet du rachat; ou ii) racheter, déduction faite de tous les frais de rachat applicables déterminés de temps à autre par le gestionnaire, à son gré, un nombre prescrit d'actions ou un lot correspondant à un multiple du nombre prescrit d'actions du FNB au comptant dans la devise applicable pour un montant correspondant à la valeur liquidative de ce nombre d'actions de FNB dans cette devise après réception de la demande de rachat; ou iii) un nombre prescrit d'actions ou un lot correspondant à un multiple entier du nombre prescrit d'actions en échange de titres et d'une somme au comptant dans la devise applicable correspondant à la valeur liquidative de ce nombre d'actions de FNB dans cette devise après la réception de la demande de rachat, étant donné qu'un rachat de titres pourra être soumis à des frais de rachat, au gré du gestionnaire.

Les actions du FNB sont émises ou rachetées sur une base quotidienne à la valeur liquidative par action, laquelle est fixée chaque jour ouvrable à 16 h (heure de l'Est).

Si, au cours d'une année d'imposition, la Société était par ailleurs assujettie à l'impôt à l'égard des gains en capital réalisés nets, la Société entend verser, dans la mesure du possible, au plus tard le dernier jour de l'année en question, un dividende sur les gains en capital spécial pour que la Société ne soit pas assujettie à l'impôt sur le revenu sur ces montants en vertu de la Loi de l'impôt (compte tenu de l'ensemble des déductions, des crédits et des remboursements disponibles). Ces distributions peuvent être versées sous la forme d'actions de FNB du FNB pertinent et/ou d'une somme au comptant qui est automatiquement réinvestie dans des actions de FNB du FNB pertinent. Toutes ces distributions payables sous forme d'actions de FNB ou réinvesties dans des actions de FNB du FNB pertinent augmenteront le prix de base rajusté total des actions de FNB pour l'actionnaire de ce FNB. Immédiatement après le versement d'une telle distribution spéciale sous forme d'actions de FNB ou le réinvestissement dans des actions de FNB, le nombre d'actions de FNB de ce FNB en circulation sera automatiquement regroupé de façon que le nombre d'actions de FNB de ce FNB en circulation après cette distribution corresponde au nombre d'actions de FNB de ce FNB en circulation immédiatement avant cette distribution, sauf dans le cas d'un actionnaire non résident dans la mesure où l'impôt doit être retenu à l'égard de la distribution.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

Veillez consulter le plus récent prospectus du FNB pour obtenir une description complète des caractéristiques de souscription et de rachat des actions du FNB.

Un tableau du nombre d'actions émises par souscription, du nombre d'actions rachetées, du nombre total et moyen d'actions en circulation au cours des périodes de référence considérées est présenté à la note E des notes des informations spécifiques au FNB.

9. CHARGES ET AUTRES TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Frais de gestion

En contrepartie des services de gestion et de conseils en matière de placement qu'il prodigue au FNB, le gestionnaire a le droit de toucher des frais de gestion. Le montant de ces frais, taxes de vente comprises, est calculé quotidiennement sur la valeur liquidative du FNB. Le taux annuel des frais de gestion imputés, à l'exclusion des taxes de vente, est de 0,08 %. Environ 100 % des frais de gestion ont été affectés à la gestion, à la gestion de placements, aux frais liés à l'exploitation du FNB, à d'autres frais administratifs généraux et au profit.

Le gestionnaire a payé la quasi-totalité des coûts et des frais liés à l'exploitation et aux activités du FNB à même le revenu tiré des frais de gestion, notamment la gestion des placements, l'administration, les frais juridiques, les honoraires de comptabilité, les frais de garde, les honoraires d'audit, les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et de l'agent des transferts de même que les taxes et les charges liées à la publicité, au marketing, au parrainage et à la promotion de la vente des actions du FNB.

Aux termes des documents constitutifs du FNB, le gestionnaire est tenu de payer toutes les charges du FNB autres que les frais de gestion, toutes taxes de vente sur les frais de gestion applicables et tous frais et commissions de courtage qui peuvent s'appliquer. Le FNB n'a donc pas d'autres charges.

Les frais de gestion payés au gestionnaire sont considérés comme étant des transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est une partie liée au FNB. Les frais de gestion figurent aux états du résultat global. Les frais de gestion payables par le FNB aux 31 décembre 2023 et 2022 figurent aux états de la situation financière.

10. COMMISSIONS DE COURTAGE, RABAIS DE COURTAGE SUR TITRES GÉRÉS ET TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les commissions de courtage payées relativement à des transactions sur titres peuvent comprendre des montants payés aux parties liées du gestionnaire pour des services de courtage fournis au FNB.

Les services de recherche et d'utilisation de systèmes reçus en contrepartie des commissions générées auprès de certains courtiers sont généralement qualifiés de rabais de courtage sur titres gérés.

En plus des éléments présentés à la note F des notes des informations spécifiques au FNB, les frais de gestion versés au gestionnaire dont il est question à la note 9 sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. Les frais de gestion payables par le FNB aux 31 décembre 2023 et 2022 figurent aux états de la situation financière.

La rémunération payée au comité d'examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d'examen indépendant figurent aux états du résultat global.

Le FNB peut investir dans d'autres FNB gérés par le gestionnaire ou ses affiliés, conformément aux objectifs et stratégies de placement du FNB. Ces placements, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

11. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La Société est admissible et entend être admissible, à tous les moments pertinents, à titre de « société de placement à capital variable » au sens donné à ce terme dans la Loi de l'impôt. Bien que la Société puisse émettre un nombre illimité de catégories en un nombre illimité de séries, elle devra (à l'instar de toute autre société de placement à capital variable possédant une structure à plusieurs catégories) calculer son revenu et ses gains en capital nets aux fins de l'impôt en tant qu'entité unique. La totalité des revenus, des dépenses déductibles, des pertes autres qu'en capital, des gains en capital et des pertes en capital de la Société se rapportant à tous ses portefeuilles de placement et les autres éléments pertinents à l'égard de sa situation fiscale (y compris les caractéristiques fiscales de tous ses actifs) seront pris en compte au moment d'établir le revenu (et le revenu imposable) ou la perte de la Société et les impôts applicables payables par celle-ci dans son ensemble.

À titre de société de placement à capital variable, la Société a le droit, dans certaines circonstances, à un remboursement de l'impôt qu'elle paie à l'égard de ses gains en capital réalisés nets selon une formule fondée en partie sur le rachat des actions de FNB. Par ailleurs, à titre de société de placement à capital variable, la Société aura le droit de maintenir un compte de dividendes sur les gains en capital à l'égard de ses gains en capital réalisés nets et au moyen duquel elle peut choisir de verser des dividendes qui sont traités comme des dividendes sur les gains en capital entre les mains des actionnaires.

Dans la mesure où la Société gagne un revenu net (sauf les dividendes de sociétés canadiennes imposables et certains gains en capital imposables et compte tenu des déductions disponibles), notamment à l'égard d'opérations sur instruments dérivés, de l'intérêt et du revenu qui lui sont payés ou payables par une fiducie résidente du Canada, la Société sera assujettie à l'impôt sur le revenu relativement à ce revenu net et aucun remboursement ne sera possible à cet égard.

La Société peut, à son gré, verser des dividendes spéciaux de fin d'exercice aux actionnaires sous forme d'un dividende sur les gains en capital si la Société a des gains en capital imposables nets sur lesquels elle devrait par ailleurs payer de l'impôt, ou afin de recouvrer des impôts remboursables qu'elle ne pourrait pas par ailleurs recouvrer au versement de distributions en espèces régulières.

La Société adoptera une politique afin d'établir comment elle répartira le revenu et les gains en capital efficacement sur le plan fiscal entre les catégories de société d'une façon qu'elle juge équitable, cohérente et raisonnable pour tous les actionnaires. Le montant des dividendes, le cas échéant, versés aux actionnaires sera fondé sur cette politique relative à la répartition fiscale, qui sera approuvée par le conseil d'administration de la Société.

12. PERTES FISCALES REPORTÉES EN AVANT

Si la Société a réalisé une perte en capital nette dans une année d'imposition, cette perte en capital ne peut être attribuée aux actionnaires, mais la Société peut la reporter rétrospectivement sur trois ans ou prospectivement sur une période indéfinie afin de compenser les gains en capital qu'elle a réalisés. Les pertes autres qu'en capital subies par la Société au cours d'une année d'imposition ne peuvent pas être réparties parmi les actionnaires de la Société, mais elles peuvent être reportées rétrospectivement sur trois ans ou prospectivement sur vingt ans pour compenser le revenu (y compris les gains en capital imposables).

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

Au 31 décembre 2023, la Société et ses entités en propriété exclusive disposaient de pertes en capital nettes ou de pertes autres qu'en capital, les pertes autres qu'en capital expirant comme suit :

Pertes en capital nettes	Pertes autres qu'en capital	Année d'expiration des pertes autres qu'en capital
1 326 394 679 \$	126 121 \$	2028
	1 961 149 \$	2029
	5 668 871 \$	2030
	3 237 571 \$	2031
	3 138 653 \$	2032
	153 021 428 \$	2033
	230 454 838 \$	2034
	447 405 094 \$	2035
	74 326 117 \$	2036
	266 066 173 \$	2037
	118 767 474 \$	2038
	191 271 535 \$	2039
	1 073 403 752 \$	2040

13. COMPENSATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB peut conclure diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation aux états de la situation financière. Toutefois, dans certaines circonstances telles qu'une faillite ou une résiliation de contrats, les montants connexes peuvent être compensés. Les montants admissibles à une compensation, le cas échéant, sont présentés à la note G des notes des informations spécifiques au FNB.

14. PARTICIPATION DANS DES FILIALES, DES ENTITÉS ASSOCIÉES ET DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Le FNB pourrait investir dans d'autres FNB dans le cadre de ses stratégies de placement (le(s) « FNB détenu(s) »). En général, la nature et l'objectif de ces FNB détenus consistent à gérer les actifs pour le compte d'investisseurs tiers conformément à leurs objectifs de placement. Ces FNB sont financés par l'émission d'actions ou de parts aux investisseurs.

Pour déterminer si le FNB exerce un contrôle ou a une influence notable sur un FNB détenu, il évalue ses droits de vote, l'exposition à des rendements variables, et sa capacité d'utiliser ses droits de vote pour influencer sur le montant des rendements. Dans les cas où le FNB exerce un contrôle sur un FNB détenu, il est considéré comme une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* et il comptabilise par conséquent les placements qu'il contrôle à la juste valeur par le biais du résultat net. Le but principal du FNB est défini par ses objectifs de placement et celui-ci a recours à ses stratégies de placement telles qu'elles sont définies dans son prospectus pour atteindre ces objectifs. Le FNB mesure et évalue à la juste valeur la performance de tout FNB détenu.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

Les FNB détenus sur lesquels le FNB exerce un contrôle ou a une influence notable sont classés comme filiales ou entités associées, respectivement. Tout autre FNB détenu est classé comme entité structurée non consolidée. Les FNB détenus peuvent être gérés par le gestionnaire, les membres de son groupe ou des gestionnaires tiers.

Les placements dans les FNB détenus sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes relatives aux cours futurs de ces FNB détenus. L'exposition maximale aux pertes découlant de participations dans des FNB détenus correspond au total de la juste valeur du placement dans ces FNB détenus à tout moment. La juste valeur des FNB détenus, le cas échéant, est présentée dans les placements dans les états de la situation financière, et dans le tableau des placements, et plus en détail à la note H des notes des informations spécifiques au FNB.

15. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 6 mars 2024, Horizons ETFs Management (Canada) Inc., gestionnaire de placements du FNB, a annoncé qu'il allait procéder à un changement de marque et adopter le nom de Global X Investment Canada Inc. en mai 2024. Le changement de dénomination ne devrait pas avoir d'incidence sur les activités quotidiennes du FNB. Les activités, le personnel et les responsabilités du gestionnaire de placements demeurent les mêmes.

Gestionnaire

Horizons ETFs Management (Canada) Inc.

55, avenue University, bureau 800

Toronto (Ontario)

M5J 2H7

Téléphone : 416-933-5745

Télécopieur : 416-777-5181

Sans frais : 1-866-641-5739

info@horizonsetfs.com

www.fnbhorizons.com

Auditeur

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Bay Adelaide Centre

333, rue Bay, bureau 4600

Toronto (Ontario)

M5H 2S5

Dépositaire

Société de fiducie CIBC Mellon

1, rue York, bureau 900

Toronto (Ontario)

M5J 0B6

Agent chargé de la tenue des
registres et agent des transferts

Fiducie TSX

100, rue Adelaide Ouest, bureau 301

Toronto (Ontario)

M5H 4H1

L'innovation est notre capital. Faites-en le vôtre.

Fonds négociés en bourse Horizons | 55, avenue University, bureau 800 | Toronto (Ontario) M5J 2H7

T 416 933 5745 | **SF** 1 866 641 5739 | **w** fnbhorizons.com



FNB HORIZONS
par Mirae Asset